

Ecole Nationale supérieure de sciences politiques
Département de sociologie politique et des relations
internationales

Le rôle de la diplomatie dans la construction
européenne après la guerre froide : relations
Franco-Allemandes

Mémoire préparé pour l'obtention d'un Master en sciences politiques
Spécialité : études diplomatiques

Préparé par :

Mohamed Amine Gueceb

Encadré par :

Hamza Ghoul

Jury :

Mr.Ibrahim Tigamounin

Président

Mr.Hamza Ghoul

Encadrant

Mme.Massiva Ait Ouarab

Examineur

Année Universitaire : 2016 /2017

Remerciement :

Pour commencer, je veux adresser mes remerciements à mon encadrant, Mr Hamza Ghoul, pour sa grande disponibilité son aide et ses encouragements tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Je remercie également Monsieur Lokmane Maghraoui directeur des études et Madame Bayhou notre chef de département pour leurs encouragements.

Enfin, j'adresse mes remerciements à tout le staff de l'école National Supérieure des Sciences Politiques .Notamment Madame Ibtissem pour sa gentillesse et ses encouragements tout au long de ma formation, je n'oublie pas mes camarades et mes profs pour la qualité de leur travail et leur bonne humeur à toute épreuve.

Dédicace :

A Ma chère maman : tu as su porter pour moi les soins et consentis les efforts pour mon éducation. Aucune dédicace ne saurait exprimer tout le respect et l'amour que je te porte.

A Mon cher papa : Malgré les grandes responsabilités que tu assumes dans ton travail ou autant que père de famille, tu as été toujours près de moi, pour m'écouter, me soutenir, me suivre et m'encourager.

A Ma famille. Vous avez toujours été pour moi d'une aide très précieuse. Je vous remercie pour tous les bienfaits que chacun a pu faire pour moi.

A tous mes amis, puisse Dieu conserver notre amitié.

Résumé :

La diplomatie est un outil qui permet au pays de résoudre leurs différends de manière pacifique, nous essayons à travers cette étude de mettre en évidence son rôle mais aussi les méthodes dont dispose la diplomatie pour régler les différends internationaux.

En parlant du rôle de la diplomatie nous allons aborder les relations franco-allemandes qui à travers elle la diplomatie a pu lancer un projet de construction européenne, nous allons en apprendre d'avantage sur la manière dont ces relations ont contribué à faire avancer le projet et mettre en avant l'union européenne.

Ce projet de construction européenne est aujourd'hui menacé par plusieurs problèmes tels l'euro-scepticisme, la crise économique mais aussi la menace terroriste, mais l'avenir de l'union européenne repose sur cette coopération solide entre les deux plus grandes puissances européennes, ce moteur du projet européen qui est les relations Franco-Allemande.

الملخص:

الدبلوماسية هي أداة تسمح للدول بحل خلافاتهم بالطرق السلمية، ونحن نحاول من خلال دراستنا هذه إلى تسليط الضوء على دورها وأيضا على الطرق التي تستعملها الدبلوماسية لحل الدولية المختلفة

من خلال حديثنا عن دور الدبلوماسية سوف نتطرق الى العلاقات الفرنسية-الألمانية والتي من خلالها استطاعت الدبلوماسية إطلاق المشروع الأوروبي، سوف نعرف المزيد عن الكيفية التي ساعدت بها هذه العلاقات تقدم هذا المشروع وكيف ساهمت في وضع الاتحاد الأوروبي كهدف موحد ورئيسي

هذا المشروع الأوروبي اليوم أصبح تحت تهديد العديد من المشاكل والصعوبات مثل التشدد في القومية الأوروبية، الأزمة الاقتصادية وحتى التهديد الإرهابي، ولكن مستقبل الاتحاد الأوروبي مبني على التعاون القوي بين أكبر قوتين في اوروبا، او ما يعرف بمحرك المشروع الأوروبي الا وهو العلاقات الفرنسية الألمانية.

Plan de mémoire

Introduction

1) L'importance de la diplomatie dans les relations internationales

1.1) La notion de la diplomatie

1.1.1) L'origine du mot et l'évolution du concept

1.1.2) La diplomatie dans la culture européenne

1.2) Le rôle de la diplomatie sur la scène internationale

1.2.1) La diplomatie en temps de paix

1.2.2) La diplomatie en temps de guerre

2) La construction européenne : une volonté de paix en Europe

2.1) les étapes de la construction européenne

2.1.1) De l'économie à la diplomatie dans la construction européenne

2.1.2) l'Union Européenne, le fruit d'une évolution.

2.2) la construction européenne un processus toujours en cours

2.2.1) les problèmes de l'union européenne

2.2.2) le British exit, une menace pour l'avenir de l'Union Européenne

3) le couple Franco-Allemand un moteur de la construction européenne

3.1) l'impact de la réconciliation Franco-allemande sur l'Europe

3.1.1) le renforcement de la relation de 1962 à 1989

3.1.2) le rééquilibrage du couple Franco-Allemand après 1990

3.2) l'Avenir de l'Union Européenne à travers le couple Franco-Allemand

3.2.1) perspectives d'avenir de la coopération Franco-Allemande

3.2.2) L'Union Européenne en quête du future

Conclusion

INTRODUCTION

Introduction

Depuis la nuit des temps, les conflits entre les différentes entités et institutions politiques, économiques, et culturelles ont été réglés grâce à de multiples méthodes qui dépendaient principalement des tendances du temps concerné. Cependant, la méthode diplomatique a gagné du terrain depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale et a su s'imposer comme étant une méthode incontournable dans le règlement de conflits, entre autres. La diplomatie a donc changé non seulement les agissements lors de conflits, mais a aussi, pu engendrer différents types de diplomaties selon des temps différents et à travers des tons encore plus variés.

La fin de la 2^{ème} guerre mondiale a changé les relations entre les états et a vu une division du monde entre deux blocs. Il est indéniable que l'idée d'une Europe unie n'a vu le jour qu'après la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Depuis, l'idée d'une Europe unie a évolué et a donné naissance à l'Union Européenne qui a commencé avec peu de membres et d'activités mais qui comporte aujourd'hui 28 pays membres. En effet, la construction de l'Union Européenne s'est faite principalement grâce à des traités économiques de libre échange qui ont permis de booster l'économie des pays membres. Cependant, la diplomatie a, petit à petit, pu s'infiltrer et s'imposer au sein de l'Union Européenne jusqu'à ce qu'il y ait un parlement européen et une constitution européenne.

Et comme c'est souvent le cas dans les communautés de pratiques, il existe des membres centraux et d'autres périphériques. Le rôle que jouent la France et l'Allemagne est fondamental au sein de l'Union Européenne, leur alliance stratégique basée sur une diplomatie pragmatique qui a pu et su dépasser les clivages de l'Histoire ont fait de ces deux pays les piliers de toute l'Europe. En effet, après avoir fait la guerre l'un contre l'autre durant la première et seconde guerre mondiale, l'Allemagne et la France ne cessent de consolider leur partenariat dans divers secteurs et affichent une volonté de prolonger cette 'lune de miel'.

Importance du sujet

Le rôle de la diplomatie dans la construction européenne est un sujet important. Le continent européen fut dans le passé, un continent gangrené de guerres et de conflit. C'est en suite à l'évolution qu'a connu le monde, le développement de l'outil diplomatique, mais aussi une prise de conscience des dirigeants européens de la nécessité de la paix et de s'unir, qu'un rapprochement entre les deux grands ennemis voisins, la France et l'Allemagne a vu le jour. Ce rapprochement a contribué au développement des deux pays mais aussi, le

développement de tout le continent européen à travers un projet de construction européenne sur un fond fédéraliste qui a abouti à la création d'une Union Européenne.

Problématique

De ce qui précède, la question principale de cette étude peut se présenter de la façon suivante :

Quel est le rôle de la diplomatie, à travers les relations franco-allemandes, dans la construction et l'avenir de l'Union Européenne ?

Idées directrices

- Quel rôle joue la diplomatie dans le règlement des conflits internationaux ?
- De quelle manière la volonté de paix en Europe, a-t-elle contribué à la construction d'un projet européen ?
- Quel sont les problèmes qui bloquent le projet d'union politique en Europe ?
- Et comment le couple Franco-Allemand par sa coopération a pu être un moteur pour l'Union Européenne ?

Hypothèses de travail

- La diplomatie joue un rôle important dans le règlement des conflits à travers des méthodes tel la médiation, les négociations, et la conciliation.
- La prise de conscience d'une nécessité de la paix, pour un développement économique et social a rendu le projet de la construction européenne possible.
- Le couple Franco-Allemand, par ses échanges culturels et économiques a boosté l'économie européenne et contribué à une union des peuples.
- L'avenir de l'Union Européenne dépend des relations franco-allemandes.

Les champs d'études :

Le champ spatial :

Le sujet de la recherche s'effectue au niveau de l'Europe et sa construction européenne, plus précisément dans le rôle de la diplomatie à travers les relations Franco-Allemande, et leur contribution dans le développement d'un projet européen.

Le champ temporel : La recherche s'est faite de l'époque de l'après-guerre mondiale des 1945, ensuite accentuer la recherche sur le développement de la coopération Franco-Allemande à partir de la chute du mur de Berlin, tout en revenant à l'évolution de la construction européenne et des relations Franco-Allemande.

Intérêt de l'étude

Le choix de ce sujet obéit à des motivations objectives et d'autres subjectives

1. Les raisons objectives

La construction européenne est un sujet très important. Tout d'abord dans les relations international, mais aussi pour le continent européen, D'autant plus que ce projet est très présent depuis la fin de 2^{ème} guerre mondiale, et qui continue de l'être jusqu'à présent.

L'outil diplomatique constitue une part importante de ce projet, notamment dans la coopération Franco-Allemande qui constitue le moteur de la construction européenne.

2. Les raisons subjectives

L'une des raisons principales expliquant le choix du sujet, est le grand intérêt que je porte aux projets des communautés de pratiques, mais aussi aux relations international, qui se développent grâce à l'outil diplomatique qui est mon domaine d'études.

Cadre méthodologique de l'étude

La nature du thème nous conduit à privilégier une approche pluridisciplinaire faisant appel à l'histoire, au droit, à l'économie, à la politique. Pour cela, nous allons combiner l'analyse historique (situation passée et évolution de la construction européenne), l'analyse juridique (exégèse des textes et des différents traités de l'UE), l'analyse économique (l'étude des relations économiques qui sont à la base de la construction européenne). Nous utiliserons aussi la méthode de l'étude de cas en nous focalisons sur le rôle du couple franco-allemand au sein de l'UE.

Difficultés rencontrées

Lors de la recherche, les principales difficultés rencontrées sont :

- Le manque de références en langues Française concernant le coté historique et théorique de la diplomatie.
- L'absence de recherches antérieures concernant le rôle franco-allemand dans la construction européenne.
- Des articles ambigus, qui traitent de façon vague le sujet abordé.

Plan de l'étude

L'étude a été effectuée en trois chapitres :

Dans le premier chapitre, Le but est de retracer l'origine du terme et du concept tout en exposant son évolution et son importance dans la sphère internationale d'une manière générale et européenne d'une manière plus accentuée. Ce chapitre évoque aussi les dissimilitudes diplomatiques relatives aux temps de guerres et de paix.

Le deuxième chapitre expose les différentes étapes de la construction de l'Union Européenne tout en évoquant le rôle de la diplomatie dans son évolution. Par ailleurs, ce chapitre traite aussi les problèmes que l'Union Européenne rencontre tel que le Brexit et les conséquences de cela sur le moyen et long termes.

Le troisième chapitre s'intéresse à révéler chronologiquement l'évolution de la relation du couple franco-allemand sous différents gouvernements en France et durant une période d'incertitude pour l'Allemagne en passant par la chute du mur de Berlin jusqu'à nos jours, qui ont vue propulsé les relations entre les deux pays. Cette partie s'achève en se posant des questionnements sur les perspectives d'avenir de ce couple qui a pu surmonter plusieurs crises, et en relatant le rôle des différents chefs d'états européens en général et plus précisément le couple franco-Allemand et leurs vision stratégique vers le futur.

Enfin, pour finir, on essaiera de répondre dans la conclusion à la problématique et les différentes questions secondaires, et de s'assurer de la fiabilité des hypothèses.

CHAPITRE 1

1) L'importance de la diplomatie dans les relations internationales

Dans le but d'harmoniser les rapports internationaux, les Etats essaient depuis des siècles d'améliorer leurs relations, et afin de réaliser ces objectifs un certain nombre des mécanismes a été mis en place en créant des institutions internationales, et l'exemple qui répond le plus à cette optique est bien évidemment l'organisation des Nations Unies qui est le socle de la diplomatie et dont les principaux buts sont stipulés dans l'article premier de sa charte en ces termes¹ :

1. « Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin: prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix et réaliser par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international l'ajustement ou le règlement es différents ou de situations de caractère international susceptible de mener à une rupture de la paix.

2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droit des peuples et de leur droit à disposer d'eux même et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde.

3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

¹Diane NGALULA TSHIBAMBA, ***Importance des relations diplomatiques et consulaires dans le renforcement des relations internationales***, Mémoire de master, Relations internationales, Université de Kinshasa, 2007 URL : http://www.memoireonline.com/03/13/7080/m_Importance-des-relations-diplomatiques-et-consulaires-dans-le-renforcement-des-relations-internation16.html#toc50 consulté le 02/02/2017

4. Etre un centre ou s'harmonisent les efforts des Nations vers ces fins communes ». ²

En regardant ces buts fondamentaux des Nations Unies, il est clair que l'objectif principal est et reste encore une construction visant à garantir le maintien de la paix et de la sécurité internationale et la promotion du développement économiques et social. Et c'est dans cette même vision que la convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques a fondé aussi ses buts.

1.1) La Notion de la diplomatie

Pour bien comprendre la notion de la diplomatie il est nécessaire avant tout de connaître les origines et l'évolution de cette notion. C'est ce que nous allons faire en premier lieu avant de nous intéresser à la définition proprement dite du mot « diplomatie » et sa perception dans la culture européenne.

1.1.1) L'origine, l'évolution du concept et la définition de la diplomatie :

A. L'origine du mot et l'évolution du concept

La diplomatie est un mot dérivé du grec « Diplôma » qui veut dire à la base un document officiel qui donne à son détenteur certains privilèges, **Harold Nicholson** dans son livre **Diplomatie** dit que « le verbe 'deplone' en grec qui veut dire plier est à l'origine du mot diplomatie avant de revenir sur ces propos en disant que les dernières études ont prouvé que le mot diplomatie est bel et bien dérivé du mot 'diplôma' qui veut dire une feuille pliée en deux. Il s'agissait du parchemin et par la suite, les actes officiels ou juridiques passés sur parchemins » ³.

Chez les Romains le mot diplomatie voulait dire les traités officiels que l'empire romain avait conclus avec les peuples et les sociétés étrangères.

Le mot va connaître une évolution considérable, ainsi à partir 17^{ème} siècle, on appelait " diplomatique " l'étude des documents historiques en latin moderne. L'adjectif diplomatique remonte par contre à la consolidation des nations modernes. Ce n'est qu'en 1726 que le terme va s'appliquer à l'étude des traités internationaux (traditionnellement rédigés sur parchemin) puis, à partir de

² Article 1 de la charte des Nations Unies

³ د. حنان اخميس، تاريخ الدبلوماسية،

Vergennes (1774), à l'art de les négocier. Il faut ainsi attendre jusqu'en 1791 pour assister à l'utilisation du terme « diplomatie » (légèrement méprisant), par analogie avec aristocratie. Le terme diplomate fera son apparition qu'en 1792⁴.

Le mot diplomatie va être par la suite emprunté par plusieurs langues vivantes notamment le Latin ou ce mot trouvera deux sens le premier est identique à celui de diplôme et le deuxième est 'dipliorae', c'est-à-dire, les qualités et la personnalité de l'envoyé ou de l'ambassadeur. Le mot 'dipliorae' donne naissance au mot français duplicité qui veut dire mauvaise foi ou bien encore hypocrisie⁵.

Nous constatons que le mot diplomatie rassemblait plusieurs significations à savoir :

- Les actes officiels passés sous forme de parchemin.
- La représentation d'un Etat.
- La personnalité de l'Ambassadeur.

Ainsi l'évolution du mot diplomatie se faisait en même temps que l'évolution de sa pratique et qui s'est propagé rapidement traversant la plus part des pays européens depuis le 18eme siècle et les autres pays dans le monde.

La pratique de la diplomatie remonte elle aussi à l'Antiquité. Durant cette période trois empires sont considérés comme précurseurs de la diplomatie ; à savoir l'Empire Grec, l'Empire Romain et l'Empire Byzantin.

C'est dans la Grèce antique qu'apparaissent les véritables prémices de la pratique diplomatique: Accords négociés, réconciliation, la trêve, divers types d'arrangements : traités ou alliances, mise en place des consuls, recours à l'arbitrage entre cités, conseils amphictyoniques. Les délégués des cités grecques délibèrent sur les intérêts communs et jugeaient des différends qui surgissaient entre elles, privilèges et immunités étaient octroyés en vertu du principe d'extraterritorialité qui est en fait une fiction diplomatique en vertu de laquelle les agents diplomatiques régulièrement accrédités auprès d'un gouvernement étranger sont censés résider dans le pays qu'ils représentent et

⁴ Assane COLY, *La diplomatie parlementaire*, Mémoire de master, Relations internationales, Maroc, Université de Rabat : ENA, 2006

URL : <http://www.memoireonline.com/03/07/389/la-diplomatie-parlementaire.html>

Consulté le 02/02/2017 à 22h17

⁵ د.علي حسين الشامسي، *الدبلوماسية*، عمان، دار الثقافة، الطبعة الأولى، 2010، ص 30.

non sur le territoire où ils exercent leur fonction. Cependant, à ce niveau si le principe semblait acquis, la pratique était encore loin d'être maîtrisée.⁶

Dans l'empire romain, la pratique diplomatique était déjà d'usage par actes comme celui de la remise des otages ; garantissant ainsi l'exécution d'un traité. Il nous est impérieux de souligner que les romains sont les premiers à recourir à l'ultimatum. Certes à cette époque les ambassadeurs n'étaient pas encore des résidents mais on assistait déjà à l'établissement de l'immunité.⁷

L'Empire Byzantin quant à lui va adopter une forme plus moderne de la diplomatie mais qui ne tardera pas à sombrer à cause de la corruption et les intérêts privés.

Les temps modernes seront caractérisés par une forme de diplomatie moderne, Les Républiques italiennes et la Renaissance annoncent la diplomatie moderne, qui commencera à tracer ses premiers jalons à partir du XIII siècle : Envoi d'ambassadeurs pour des courtes durées 3 à 4 mois, et depuis le XV siècle l'envoi de missions pour plusieurs années. À la personnalisation de la diplomatie, se substitue la nécessité d'établir des représentations diplomatiques accréditées par l'un et résidentes chez l'autre Etat : « les souverains solitaires deviennent solidaires ». Le terme ambassadeur ou "serviteur chargé de commission" est de création relativement récente, dans la terminologie officielle. Il fait son apparition au XVII Siècle, au moment où s'organisaient les relations permanentes entre souverains ; même si les termes « diplomatie » et « diplomate » remontent à l'antiquité, en Grèce on utilisait déjà l'expression « titre de circulation » (passeport) documents relatifs à des accords extérieurs, l'adjectif « diplomatique » remonte par contre à la consolidation des nations modernes⁸. Contrairement à la diplomatie traditionnelle qui consistait à la représentation, la protection à l'information et à la négociation, celle du temps moderne connaît des changements considérables des chefs des missions par les Chefs de l'Etat.⁹

⁶ Chafika AGUEZDAY, *Cours : Pratique Diplomatique*, 2012, p.2

<https://www.scribd.com/document/82958980/Cours> Consulté le 05/02/2017 à 19h37

⁷ Diane NGALULA TSHIBAMBA, *Importance des relations diplomatiques et consulaires dans le renforcement des relations internationales*, Mémoire de master, R.D.C, Université de Kinshasa, 2007 URL : <http://www.memoireonline.com/03/13/7080/Importance-des-relations-diplomatiques-et-consulaires-dans-le-renforcement-des-relations-internation.html> Consulté le 05/02/2017 à 23h35

⁸ Aguezday, Op.cit., p.3

⁹ COLY, Op.cit.

*Le congrès de Vienne est une conférence des représentants diplomatiques des grandes puissances européennes qui eut lieu à Vienne du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815. Les pays

C'est les congrès de Vienne et d'Aix la Chapelle qui codifièrent pour la première fois la pratique diplomatique (congrès de viennes 1815-Protocole d'Aix la chapelle 21 novembre 1818).

B. la définition du mot diplomatie

Il existe plusieurs définitions du mot diplomatie, le dictionnaire français LAROUSSE définit la diplomatie de « science pratique des relations internationales. Carrière fonction d'un diplomate. Ensemble de diplomates .Habilité, tact dans les relations avec autrui »¹⁰.

LE ROBERT quant à lui la définit comme une branche de la politique qui concerne les relations entre Etats ; un art de la représentation des intérêts d'un gouvernement à l'étranger, de l'Administration des affaires internationales, de la direction et de l'exécution des négociations entre Etats.¹¹

La définition du Robert est clairement plus globale et aussi plus spécifique. Car la diplomatie est un ensemble des moyens et pratiques qu'un Etat met en place au service de sa politique étrangère. Le concept de diplomatie nous ramène donc à l'art de négocier les affaires de l'Etat, il est nécessaire aussi de l'identifier d'une manière générale à la politique étrangère.

Selon l'oxford English dictionary, La profession, l'activité ou la compétence de la gestion des relations internationales, généralement par les représentants d'un pays à l'étranger. L'art de traiter avec les gens d'une manière délicate et délicate.¹²

Elle est souvent définit comme une science ou un art, selon Fauchille « on peut la définir comme étant une science ou un art car son but autant que science est de connaître les relations juridiques et politiques des différents pays et leurs intérêts mutuelles ainsi que les coutumes historiques et les conditions des traités. Et son but autant qu'art est de gérer les relations internationales ». ¹³

vainqueurs de Napoléon Ier ainsi que les autres États européens se réunissent pour rédiger et signer les conditions de la paix et donc déterminer les frontières et tenter d'établir un nouvel ordre pacifique.

¹⁰ *Le Petit Larousse illustré 2016*, Paris, Larousse, 2015, p.327

¹¹ Dictionnaire Le Petit Robert, Paris, Le Robert, 2011, p.744

¹² In oxforddictionaries.com URL : <https://en.oxforddictionaries.com/definition/diplomacy>
consulté le : 06/02/2017 à 13h42

¹³ د. علي حسين الشامي، مرجع سابق، ص. 33.

Parmi les définitions données à la diplomatie par des diplomates on retrouve celle d'**Harold Nicholson*** qui la définit comme étant l'orientation des relations internationales à travers les négociations, et la manière dont les ambassadeurs et les envoyés gèrent ces relations et c'est aussi le travail du diplomate ou son art¹⁴.

Pour **Henri Kissinger*** « La diplomatie est le conditionnement des différences par Les négociations »¹⁵.

Quant à **George F.Kennan*** « La diplomatie est le processus de communication entre le gouvernement »¹⁶.

La diplomatie devient le moyen pour un Etat de mettre en œuvre sa politique extérieure au sein d'une communauté d'Etats, elle n'existe que parce que cet Etat, cette politique et cette communauté existent. Par conséquent on peut dire que la diplomatie est fille des temps modernes.¹⁷

Ainsi on définit la diplomatie comme étant la science dans le domaine des relations internationales, l'art et la fonction pour les personnes exerçant dans le domaine des relations internationales et c'est aussi l'outil d'exécution de la politique extérieure d'un état.

Il existe quelques confusions entre la diplomatie et les différents termes du même domaine, elle est souvent utilisée pour parler de la politique étrangère.

La politique extérieure étrangère ou extérieure a été toujours confondue avec la diplomatie. Mais il faut savoir qu'une nette distinction s'impose entre diplomatie et politique étrangère, même si elles sont étroitement liées, complémentaire et indispensables l'une à l'autre.

¹⁴ المرجع نفسه

¹⁵ د. علي حسين الشامي، مرجع سابق، ص. 33.

¹⁶ المرجع نفسه

* Harold Nicolson 1886-1968 est un diplomate, homme politique, biographe et écrivain britannique.

* Henry Kissinger, né Heinz Alfred Kissinger le 27 mai 1923 à Fürth en Allemagne, est un politologue et diplomate américain.

*George Frost Kennan, né 1904 et mort à Princeton le 17 mars 2005, est un diplomate, politologue et historien américain.

¹⁷ Agueznay, Op.cit., p.4

La politique étrangère correspond aux choix stratégiques et politiques de plusieurs hautes autorités de l'Etat. La diplomatie par contre est la mise en œuvre de la politique étrangère par l'intermédiaire des diplomates¹⁸.

On peut dire que l'état cherche à travers sa politique extérieure à s'adapter et réagir avec le comportement des acteurs des relations internationales, et en généralité d'influencer dans son environnement pour le garder tel qu'il est lorsque ce dernier est à son avantage. Et c'est pour cela que la politique extérieure constitue une partie importante de la politique générale de l'état.

Et en considérant que la diplomatie est l'outil politique avec lequel l'état réalise ses relations et ses intérêts, ce qu'il la rend complémentaire mais surtout essentielle pour la politique extérieure par ce que c'est à la fois son outils d'exécution mais en plus un outil de préparation.¹⁹

1.1.2) La diplomatie dans la culture européenne

Jusqu'à la Renaissance, la diplomatie comme on la connaît aujourd'hui n'existait pas en Europe, Les personnes envoyées par les différents États européens se limitaient au rôle de messenger et n'avaient pas celui de négociateur.

Dans le continent européen, la diplomatie voit ses débuts avec les premières Cités-États dans la Grèce antique, les diplomates étaient envoyés pour accomplir des négociations spécifiques et revenaient à leur pays une fois qu'ils ont fini leur mission. Les personnes promus a la diplomatie étaient souvent des proches de la famille régnante voir des membres de leur famille ou des gens issus de la noblesse, et cela à cause de la confiance accordé dans ses personnes mais aussi afin de donner une légitimité au diplomate pendant les négociations avec d'autres États. Les guerres et les problèmes qu'ont connus les cités-États en Europe ont fait réduire l'activité diplomatique, sauf en Andalousie qui entretenait alors des relations diplomatiques avec les différent empires et

¹⁸ Éric KALONZO KALUBI, ***La diplomatie congolaise comme instrument du développement socio-économique***, Mémoire de master, Relations internationales, R.D.C, Université de Kinshasa, 2007 URL :<http://www.memoireonline.com/01/13/6657/m-La-diplomatie-congolaise-come-instrument-du-developpement-socio-economique-de-la-RDC0.html>
Consulté le 08/02/2017 à 22h08

¹⁹ الشامي، مرجع سابق، ص. 45.

royaumes d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Les activités diplomatiques reprennent au 12^{ème} siècle avec les Républiques maritimes de Venise, Gênes et les autres villes italiennes. Le renouvellement qu'a connu la structuration des États a joué en la faveur du développement de la diplomatie qui se hiérarchise (ambassadeur, diplomate envoyé ou résident authentifié par des lettres de créance). ce fut alors le temps de la théorisation du droit des États (jus ceterum) avec lequel la diplomatie a connus de très nombreux écrits parlant de l'art des négociations des qualités des diplomates ou encore le rôle de la diplomatie , proposant une alternative à la guerre. Ainsi, dans certains cas, les ambassadeurs remplaçaient les généraux.²⁰

La diplomatie moderne naît à Venise aux 14^{ème}/15^{ème} siècles, selon deux modalités. Venise commerce avec le monde, envoie des ambassadeurs dans toute l'Europe et développe un système d'information grâce aux rapports de missions de ses ambassadeurs. Les autres États et cités envoient également des représentants chez leurs partenaires et voisins. Comme il s'agit d'honorer ses interlocuteurs, les nobles sont naturellement considérés comme les plus aptes pour parler d'égal à égal avec leurs homologues ou le souverain. L'influence de la papauté constitue une autre dimension, parfois sous-estimée, dans l'histoire de la diplomatie. L'envoyé temporaire du Pape à Venise, le légat, devient en 1500 un envoyé permanent, un nonce. Son but est de travailler efficacement et d'obtenir la confiance de la cour. Dans les années qui suivent, les États pontificaux développent un réseau dans les péninsules ibérique et italienne, en France, puis à Vienne. Le reste de l'Europe suivra. D'autre part, les États italiens puis ceux du reste de l'Europe, installent peu à peu des ambassadeurs résidents et développent un dialogue permanent auprès du Saint-Siège. Le système italien se développe dans toute l'Europe entre les 15^{ème} et 17^{ème} siècles. Il reste un modèle durant plus de 300 ans. La deuxième grande évolution dans l'organisation de la diplomatie viendra de France. La cour de Louis XIV se structure selon des règles et un protocole. L'étiquette, codifiée en France, et le protocole ont pris leurs formes durant le « Grand siècle », période de rayonnement culturel et politique de la France sur l'Europe. Une société aux habitudes codifiées et la diffusion du modèle français parmi les cours européennes ont contribué à diffuser ce modèle de relations sociales. Le développement des relations entre États souverains aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles,

²⁰ Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe : Naissance de la diplomatie moderne XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 2007, p.328.

avec l'envoi d'aristocrates imprégnés de ces codes comme ambassadeurs, a répandu ces pratiques dans les milieux du pouvoir et de la diplomatie.²¹

1.2) Le rôle de la diplomatie sur la scène internationale

Il existe plusieurs méthodes pour faire exécuter la politique extérieure d'un état, des méthodes pacifiques mais aussi des méthodes violentes. Et pour satisfaire ses besoins l'état doit recourir à ses méthodes-là, et il se trouve que la diplomatie est l'outil essentiel dans la paix et la guerre, car la diplomatie ne s'arrête jamais de travailler pour maintenir une situation de paix ou bien de sortir d'une guerre vers la paix.

1.2.1) La diplomatie en temps de paix

Pour bien définir la paix il faut partir de la notion de guerre ou de conflit armé. Et si on définit la guerre comme acte de violence armée entre unités politiques, sans prendre en considération la localisation territoriale de la violence, on peut alors définir la paix, *comme sans contraire*, c'est-à-dire comme l'absence de violence armée entre celles-ci. Et Pour que la paix soit durable, il faut que cette absence de violence armée soit prolongée le plus longtemps possible. Et C'est à cause de ça que, pour **Raymond ARON***, la paix c'est « *la suspension, plus ou moins durable, des modalités de la rivalité entre unités politiques* ».

Si on prend en considération sa durée dans le temps, la paix finit par se confondre avec plusieurs notions parmi elles la notion de sécurité nationale d'un Etat seul ou de l'ensemble des Etats qui composent une région déterminée. D'où vient aussi le concept de « *complexe de sécurité* » qu'on construit, en mettant en place un système de sécurité collective qu'on charge de contenir les menaces

²¹ Arifon olivier, ***Comprendre les logiques de la médiation diplomatique***, Université de Strasbourg, 2006, p.12

d'usage ou l'emploi illicite de la force armée par les acteurs étatiques ou non - étatiques.

Néanmoins, dans une vision plus large, la paix et la sécurité ne se constitue pas seulement de l'absence de guerre ou de conflit armé. Il existe plusieurs d'autres menaces de nature non militaire à la paix et à la sécurité ces menaces puisent leurs sources dans l'instabilité qui existe dans les domaines économique, social et humanitaire. Par conséquent, l'exclusion et la marginalisation sociales d'un groupe d'individus, de même sur le plan politique, peuvent être l'origine d'une menace à la paix et à la sécurité. Si ce groupe se mettra à préserver ses intérêts, et à recourir à tous les moyens nécessaires qui peuvent créer des tensions y compris des violences armées. La paix durable doit, donc, émaner de la dissipation de ce genre d'instabilité.²²

Et à fin d'éviter ces tension et s'éloigner de l'instabilité il existe plusieurs moyens politico-diplomatique qui peuvent répondre à cette optique. Par ce type de moyens, l'action internationale aura pour but de rapprocher les points de vue, d'une part, des Etats et des entités non - étatiques partenaires aux différents processus de paix internes ; d'autre part, des Etats entre eux afin de mener à bon port, au plan régional, le processus de construction de la paix durable.

C'est pourquoi, l'ONU peut recourir aux moyens de règlement pacifique des conflits, en particulier, les bons offices et la médiation par lesquels elle peut aider à faire aboutir les négociations de paix. D'où le rôle important du Secrétaire général des Nations unies. Il est possible, dans ce cas, d'exercer, sur toutes les parties concernées, des pressions politiques nécessaires à l'aboutissement du processus de paix durable.

Les pressions politiques peuvent aussi être concrètes par la menace de sanction contre ceux qui essayent d'arrêter le processus. Elles peuvent se diriger soit contre des Etats ou des entités non - étatiques soit contre leurs dirigeants. *Concrètement*, cela se traduirait essentiellement, pour les Etats par exemple, par la menace d'embargo aérien ou de coupure de toute aide économique. Quant aux dirigeants, on parle de la menace de sanctions ciblées comme le gel des avoirs placés en compte à l'étranger ou l'interdiction de voyager.

²² Voir BALINGENE KAHOMBO, *Le règlement pacifique du conflit en RDC : étude juridique pour une paix durable*, Université de GOMA (RDC) - Licence en Droit public 2005

URL : <http://www.memoireonline.com/07/08/1202/reglement-pacifique-conflit-rdc-etude-juridique-paix-durable-region-grands-lacs.html>

Consulté le : 17/02/2017 à 16h02

C'est en bref, les moyens dont l'utilisation, devraient conduire une action internationale qui se veut d'être efficace dans la construction de la paix durable dans le monde.²³

Pour remplir sa fonction de servir la paix, la diplomatie agit à la fois en représentant et exécuteur du pouvoir politique mais aussi en négociateur. Dans cette optique, la diplomatie peut être considérée comme étant une action essentielle dans la maîtrise d'un art de la paix. La diplomatie c'est aussi l'exclusion totale du recours direct à la force, mieux que ça sa fonction est de montrer par les résultats et par ses méthodes, que le recours à la violence et la force dans les relations internationales ne peut être qu'un dernier recours voir ne pas être pris en compte. Et C'est donc pour cela que lorsqu'un Etat déclare la guerre à un autre les relations diplomatiques sont rompues. Il est donc claire d'affirmer que la diplomatie est l'art et le savoir de gérer les relations internationales avec des moyens pacifiques et avoir comme objectifs permanent l'établissement d'accords pour sauvegarder la paix.²⁴

A. le rôle de la diplomatie dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité dans le monde.

Il y a quelques années, la nature des conflits que l'ONU doit gérer a énormément changé. La scène internationale de l'après-guerre froide s'est distinguée par l'émergence de nouveau modèle de conflits. Ces conflits sont un grand danger pour la paix et la sécurité internationales et causent beaucoup de souffrances et de pertes aussi humaines que matérielles à la population mondiale.

Face à ces conflits, L'ONU a fait en sorte de développer certains mécanismes de préventions des conflits. Le plus ancien est celui de la diplomatie classique qui a travaillé au service de la prévention des conflits, Toujours est-il qu'il faudra noter une forme de diplomatie qui travaille énormément pour le maintien de la paix à savoir : la diplomatie préventive.

²³ KAHOMBO, *Op.cit.*

²⁴ Voir TSHIBAMBA Diane NGALULA, *Importance des relations diplomatiques et consulaires dans le renforcement des relations internationales*, Mémoire de Master, Université de Kinshasa.2007

URL : <http://www.memoireonline.com/03/13/7080/Importance-des-relations-diplomatiques-et-consulaires-dans-le-renforcement-des-relations-internation.html> consulté le 22/02/2017 à 9h03

Le concept de consolidation de la paix promu par M. Boutros Boutros-Ghali l'ex SG de L'ONU dans son rapport Agenda pour la paix, traite également des mécanismes pratiques qui sont susceptibles de contribuer à la prévention des conflits armés dans un contexte post-conflit.²⁵

Quant à La diplomatie préventive elle est perçue et définit comme la meilleure alternative et surtout la plus efficace utilisation de la diplomatie on dit souvent qu'elle sert trois objectifs : elle cherche d'abord à éviter que des différends ne surgissent entre les parties, ensuite elle vise à empêcher qu'un différend existant ne se transforme en conflit ouvert et, et enfin si un conflit éclate, de faire en sorte qu'il s'étende le moins possible ».²⁶

Depuis que Dag Hammarskjöld a pour la première fois parlé du concept il y a plus d'un demi-siècle, La diplomatie préventive depuis de nombreuses décennies a toujours été au centre d'intérêt de l'organisation des Nations Unies. Elle a continué d'évoluer malgré les nouveaux problèmes qu'elle a pu rencontrer, elle a toujours était au centre des efforts de prévention des conflits. Pour mieux comprendre le fonctionnement de la diplomatie préventive, on retrouve l'information comme une base. Sa collecte n'est que le début du processus. Elle doit travailler sur la question majeure qui est celle d'alerter rapidement la communauté internationale selon Boutros Ghali.

- La collecte d'informations

Elle consiste en un regroupement d'une masse de données. Ces dernières doivent porter aussi bien sur les tendances économiques et sociales que sur les événements politiques pouvant susciter de dangereuses tensions.²⁷ Une fois collectées, les informations sont analysées au sein d'un dispositif d'alerte rapide.

- Le système d'alerte rapide

Le système d'alerte rapide permet un véritable travail de synthèse des données pertinentes afin d'aboutir à un tableau d'indicateurs qui, tels les feux de signalisation, passeraient à l'orange en cas de menace pour la paix et la sécurité

²⁵ Voir Boutros BOUTROS-GHALI : *Agenda pour la paix*, 17 juin 1992, [UN DOCUMENTS A/47277-S/24111](#). Consulté le 22/02/2017 à 9h45

²⁶ Christian Shricke, *Annuaire français de droit international*, Année 1992, Volume 38 Numéro 1, p. 13

²⁷ BOUTROS-GHALI : *Agenda pour la paix*, Op.cit.

internationales. Il est toujours préférable de déclencher l'alerte de manière précoce.

La diplomatie préventive n'est pas une invention de nos jours, elle existe depuis très longtemps à travers les siècles et les civilisations humaines, ainsi les épousailles entre les princesses et princes ou monarque voisin ou aussi les alliances politiques et militaires entre deux monarchies ou tributs mais également les échanges de territoire contre un autre, tout cela n'était que différentes façons de préserver l'intérêt national et acquérir plus d'avantages

Contrairement à aujourd'hui ce type de diplomatie ne visait qu'à servir des intérêts d'un état et non servir la paix dans la région, c'est une forme de diplomatie qui existe encore de nos jours.²⁸

Par ailleurs l'UE est profondément attachée au rôle de chef de file des Nations unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et à leur fonction essentielle de gardiennes de la paix, exercée sous l'autorité du Conseil de sécurité. Ce soutien est confirmé par les contributions importantes des États membres de l'UE sous forme de troupes, de policiers et d'observateurs mis à la disposition d'opérations de l'ONU, dont le total représente 3 259 personnes, soit 9,0 % des effectifs complets des Nations unies. Les effectifs s'élèvent à 4 801 personnes, soit 13,2 %. L'UE est par ailleurs, et de loin, le premier fournisseur de troupes dans le cadre d'autres missions de paix placées sous l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU, même si elles ne sont pas directement gérées par les Nations unies. C'est le cas de deux vastes opérations de maintien de la paix dans les Balkans : la SFOR, qui opère en Bosnie-et-Herzégovine, et la KFOR, au Kosovo, en relation avec la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (MINUK). Les troupes fournies par les États membres de l'UE au titre de ces opérations représentent près de 60 % du total des effectifs. En Afrique, en avril 2003, plus de 20 000 ressortissants des États membres de l'UE servaient dans le cadre d'un mandat de l'ONU. La part de l'UE des 25 dans le budget des Nations unies affecté au maintien de la paix s'élève à 39 % environ du total mondial, ce qui place l'Union largement en tête des contributeurs. En versant leur contribution estimée dans les délais et intégralement, les États membres de l'UE permettent aux opérations de maintien de la paix de se poursuivre sans interruption, jouant à cet égard un rôle déterminant.²⁹

²⁸ Voir KEVIN M. Cahill, *La Diplomatie Préventive*, traduction : Anatole Muchnik, France, Nil édition, 2005, p.56

²⁹ Voir *Maintien de la paix et prévention des conflits* URL : http://eu-un.europa.eu/documents/infopack/fr/EU-UNBrochure-5_fr.pdf

1.2.2) La diplomatie en temps de guerre

Par leur nature même, la diplomatie et l'action militaire sont les moyens et les canaux par lesquels les gouvernements font pression sur les autres afin d'appliquer leur agenda. Ils ne sont pas essentiellement plus ou moins utile l'un de l'autre. La diplomatie communique verbalement les réalités qui peuvent déplacer les nations tandis que l'action militaire (à ne pas confondre avec la guerre) communique physiquement les souhaits d'un gouvernement en essayant de balayer la résistance pour eux. Alors que la diplomatie représente les réalités, les opérations militaires les créent. L'industrie de l'État - avec laquelle ni la diplomatie ni l'action militaire ne doit être confondue - consiste à gérer la réalité, à joindre les fins et les moyens de manière à favoriser les intérêts d'un pays. Loin d'être antithétiques les uns envers les autres, la diplomatie et la force militaire sont complémentaires dans la mesure où elles servent aux mêmes fins politiques. La diplomatie est souvent considérée comme l'alternative pacifique à la violence.³⁰

La relation entre la diplomatie et la guerre est intime. Il y a peu de désaccord à ce sujet. C'est en ce qui concerne le caractère de cette intimité - ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être - que de grandes différences d'opinion existent. On suppose souvent que la diplomatie et la guerre sont des oppositions antagonistes et polaires. À la fin de l'Europe médiévale, par exemple, ceux qui travaillaient comme diplomates étaient souvent présentés comme Serviteurs de la paix autant que les Princes. Plus tôt, ceux qui travaillaient comme diplomates étaient considérés comme sacrés parce qu'ils cherchaient à éviter la guerre. Même

³⁰ Angelo M. Codevilla, *Tools of Statecraft: Diplomacy and War*, foreign policy research institute, January 15, 2008. URL: <http://www.fpri.org/article/2008/01/tools-of-statecraft-diplomacy-and-war/> consulté le : 03/03/2017 9h35

aujourd'hui, les diplomates sont largement considérés comme engagés dans le règlement pacifique des différends et, comme l'exprime la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, travaillent pour «la promotion des relations amicales entre les nations». Cependant, cette vision de la relation dépend de la guerre comme un problème Découlant du comportement pathologique ou des actions méchantes des êtres humains. Le système diplomatique dans lequel nous vivons aujourd'hui porte l'empreinte d'une conception politique différente de la guerre à la fois comme instrument de politique et d'une institution de la société internationale. Dans ce point de vue, les intérêts de l'État peuvent être poursuivis, l'ordre international maintenu et les changements qui y sont apportés par la diplomatie et la guerre comme deux visages d'un seul État.³¹

Les relations internationales sont donc caractérisées par des conflits propres à la nature des hommes et des Etats. Depuis le 19^{ième} siècle jusqu'à ce jour, l'humanité a connu plusieurs guerres qui ont déstabilisé le système étatique et la sécurité internationale.

Il est nécessaire alors de noter qu'une importante évolution est apparue dans les relations internationales par la création de plusieurs institutions internationales à l'exemple de l'organisation des Nations Unies qui contribue beaucoup à la résolution pacifique des différends et dont la charte prévoit dans son préambule :

« Nous, peuple des Nations Unies résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre que deux fois à l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicible souffrances ».³²

Dans cette institution qu'est l'Organisation des Nations Unies, les Etats se sont mis d'accord à ce que les conflits internationaux qui surgissent entre eux soient réglés pacifiquement en rendant ainsi illégale la guerre, qui se trouve contraire aux principes et buts des Nations Unies. C'est à ce titre que les dispositions de la Charte prévoient :

« Les dispositions à tout différends dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationale doivent en

³¹ Weiner Robert and Sharp Paul, **Diplomacy and War**,
URL:http://www.blackwellreference.com/public/tocnode?id=g9781444336597_yr2011_chuk_g97814443365976_ss1-22 consulté le : 03/03/2017 à 10h05

³² **La Charte des Nations Unies**, URL :<http://www.un.org/fr/sections/un-charter/preamble/index.html>

chercher la solution avant tout par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes et accords régionaux ou par tout autre moyen pacifique de leur choix »³³

Il est clair que dans cet article de la Charte les méthodes diplomatiques de règlement des conflits entre Etats plus précisément en temps de guerre, sont les méthodes d'entente directe entre les Etats. Par ailleurs l'article a oublié de citer les bons offices.

En effet, les bons offices sont un mode de règlement diplomatique des différends faisant intervenir un tiers qui a pour rôle de rétablir les contacts en vue de faciliter une négociation ultérieure, Ainsi, le rôle du tiers est de rapprocher les parties, d'établir un contact entre elles ou le rétablir s'il a été rompu - en raison de la conflictualité qui prévaut dans leurs rapports.³⁴

Par contre, le tiers ne propose aucune solution, son travail s'arrête au moment où les parties acceptent de se rencontrer pour négocier.

Venu de la coutume et codifié par les Conventions de La Haye notamment celles du 29 juillet 1899 et du 18 octobre 1907³⁵. Et considéré comme le degré le plus modeste de l'intervention, les bons offices ont pour tâche de rétablir le dialogue rompu entre les parties et permettent au tiers d'œuvrer à la mise en place ou au bon déroulement d'une négociation sans véritablement y prendre part, les conversations étant exclusivement dévolues aux parties au différend. Les missions de bons offices sont nombreuses.

Parmi les pays qui ont joué un rôle important dans le règlement des conflits internationaux on retrouve surtout des Etats neutres comme la Suisse ou le Saint Siège qui jouent un rôle diplomatique important.

la Suisse, qui d'ailleurs continue de jouer un rôle important dans les bons offices Que ce soit comme messenger entre deux États qui ne se parlent plus ou

³³ Chapitre VI (Articles 33-1) - Règlement pacifique des différends, Op.cit.
URL : <http://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-vi/index.html>

³⁴ Voir Abraham Mendy Ninacor, *Maintien de la paix et de la sécurité internationale*, Mémoire de Master, Université de Bamako.2011 URL : http://www.memoireonline.com/02/12/5235/m_Maintien-de-la-paix-et-de-la-securite-internationales0.html consulté le 17/03/2017 à 9h06

³⁵ Voir Sosthène BOUNDA THÈSE DE DOCTORAT EN « HISTOIRE CONTEMPORAINE» URL : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/18990009/197906010000/0.515.111.pdf>

comme médiateur dans un conflit armé, la Suisse a une longue tradition de bons offices.

Au 19^e siècle, la jeune Confédération a représenté les intérêts du Royaume de Bavière et du duché de Bade auprès de la France pendant la guerre franco-prussienne de 1870-71.

La Guerre froide a également alimenté la demande avec 24 mandats exercés par la diplomatie suisse en 1973.³⁶

Cependant, les grandes puissances jouent aussi ce rôle. C'est ainsi que les Etats Unis d'Amérique et l'ex U.R.S.S. étaient coparrainés de la Conférence de Madrid qui, en 1991, avait initié le processus de paix au Proche Orient aujourd'hui oublié. De même à propos des Accords de Dayton du 14 décembre 1995 qui mirent fin à la guerre en ex Yougoslavie dans un groupe de contact composé entre autres des Etats Unis d'Amérique, la Russie, la France, l'Allemagne et le Royaume Uni qui s'étaient réunis d'avril 1994 jusqu'à la conclusion desdits accords. Ce groupe était une sorte de missions de bons offices institutionnalisés. De plus le rôle que jouent les Etats qui ont offert leurs bons offices dans une négociation visant à mettre fin à un conflit est parfois rappelé quand vient la signature de l'accord de paix comme ce fut le cas des cinq du groupe de contact lors de la signature des Accords de Dayton mettant fin au conflit entre les Républiques de l'ex - Yougoslavie.³⁷

La Charte des Nations Unies reconnaît un rôle diplomatique au Secrétaire Générale des Nations Unies « un des rôles essentiels du Secrétaire général est d'user de ses bons offices , c'est-à-dire de se prévaloir de son indépendance, de son impartialité et de son intégrité pour faire, publiquement et en privé, des démarches propres à empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension des conflits internationaux ».³⁸

On retrouve aussi les négociations comme moyen de règlement de conflit, cité en premier dans l'article 33 de la charte des Nations Unies. La diplomatie comme précédemment vu se situe par définition au point de contact entre deux ou plusieurs États souverains. C'est donc une branche de la puissance publique

³⁶ URL : http://www.swissinfo.ch/fre/diplomatie_les-bons-offices-face-%C3%A0-la-nature-changeante-des-conflits/34795554

³⁷ MENDY, Op.cit. URL : http://www.memoireonline.com/02/12/5235/m_Maintien-de-la-paix-et-de-la-securite-internationales0.html consulté le :

³⁸ URL : <https://www.un.org/sg/fr/content/role-secretary-general>

qui ne peut jamais recourir, même en dernier ressort, à la contrainte, et c'est la seule ; elle ne peut agir que par le dialogue, autrement dit par la négociation.

« La véritable finesse est la vérité dite quelquefois avec force et toujours avec grâce » Choiseul, cité par Jules Cambon, *Le Diplomate*.³⁹

Négociateur, c'est donc dialoguer avec l'autre jusqu'à trouver un terrain d'entente. Ce n'est pas le fait d'imposer sa volonté par la force, bien que la pression ne puisse être exclue. Ce n'est pas non plus, contrairement à une idée reçue, duper son partenaire : la ruse ne fait pas de meilleurs traités que la violence. Expliquer sa position et chercher à bien comprendre ce que veut l'autre. Déterminer ce qui est le plus important pour chaque partie afin d'équilibrer les concessions dépasser les contradictions par un effort d'imagination, clé du succès. C'est pourquoi la négociation est un art, qui s'apprend peut-être, mais qui ne s'enseigne pas.

« L'ambassadeur négocie au nom de l'État. » Décret du 1er juin 1979.⁴⁰

Il y a longtemps les ambassadeurs menaient de bout en bout dans des capitales lointaines des négociations décisives.

Les négociateurs d'autrefois demandaient des instructions à leurs administrations centrales. Cela demandait plus de temps qu'à présent, et de toute façon, la négociation demande du temps. Et les diplomates n'en ont guère. Il faut leur débarrasser des questions secondaires, leur donner les points importants, leur proposer des solutions à choisir. Ensuite veiller à l'application des accords conclus ou bien négocier les modalités.

De nos jours et avec le développement des relations internationales, le volume des affaires à négocier s'accroît sans cesse. Ce qui donne un sacré travail pour les professionnels.

Le 2^{ème} moyen cité dans l'article est l'enquête, elle *vis*e à *rechercher les faits à l'origine d'un conflit pour relever leur matérialité, leur nature et faire un rapport aux parties en conflit*. C'est une procédure non étatique et facultative de règlement des différends internationaux. D'une façon générale, la mission d'enquête est confiée à une commission par un accord spécial. La commission d'enquête, codifiée par la Convention de La Haye de 1899 et de 1907 qui y a en

³⁹ URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/metiers-de-la-diplomatie/l-activite-diplomatique-en-poste/article/negociation>

⁴⁰ Op.cit.

outre apportée des modifications relatives à sa composition, elle fut créée à partir de règles de procédure proches de celles de l'arbitrage et sur une initiative du négociateur russe G.F. MARTENS. L'absence de caractère obligatoire du rapport effectué par la commission d'enquête et la complexité de la procédure ont fait de l'enquête un mode de règlement des différends assez peu utilisé par les parties.⁴¹

L'enquête a pour but de faciliter le règlement d'un certain nombre de litiges d'ordre international qui n'auraient pu être réglés par voie diplomatique et ce par l'institution d'un organisme chargé d'établir une connaissance impartiale des faits de la cause. Ce dernier permettra de mettre en lumière les causes et les conséquences d'un incident ainsi que la part des responsabilités respectives qui s'en dégagent ; un rapport les contenant sera alors présenté même si les parties sont libres de décider de la suite à lui donner.⁴²

Sauf disposition conventionnelle spéciale, l'enquête suppose l'accord des Etats en conflit. Elle pourra avoir été prévue par des conventions bilatérales ou multilatérales.

Les conventions multilatérales qui prévoit le recours à l'enquête sont: l'Art.18 de l'acte final de la Conférence de Berlin du 26 février 1885 (n'a jamais fonctionné) ; l'Art.3 à 14 de la 1ère convention de La Haye, du 29 juillet 1899 ; l'Art.9 à 35 de la 1ère Convention de La Haye, du 18 octobre 1907 ; Pacte de Bogota du 30 avril 1948 ; l'Art.90 du 1er protocole additionnel aux conventions de Genève de 1949 du 10 juin 1977.

La commission d'enquête (sauf si un traité a prévu une commission permanente) est librement constituée par les parties. Elle est en principe composée de nationaux des Etats en litige et de tiers (qui ne représentent pas leur gouvernement) choisis en fonction de leurs compétences propres.⁴³

On passe maintenant au 3^{ème} moyen de l'article 33 qui est la médiation. Par médiation il faut entendre un Etat (ou plusieurs Etats tiers), d'un organe international ou exceptionnellement une personne privée qui à la demande de ou avec le consentement des Etats en cause cherchent par voie de persuasion à les

⁴¹ Voir Choukroune Leïla, « La négociation diplomatique dans le cadre du règlement pacifique des différends. Théorie et pratique du droit international », *Hypothèses*, 1/2001 (4), p. 151-162 URL : <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-151.htm>

⁴² Voir Convention de la Haye : **Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux**, 1907, Titre III, Art. 9, p.4

⁴³ BENABDALLAH Jaouad, **Règlement pacifique des différends internationaux**, Université Mohamed 1er Oujda, 2007.

rapprocher et préparer de lui-même un arrangement amical. Comme les bons offices, la médiation ne peut se produire que du consentement de deux parties.⁴⁴

Ainsi que le précise la convention de La Haye : « *Le rôle du médiateur consiste à concilier les prétentions opposées et à apaiser les ressentiments qui peuvent être produits entre les Etats en conflit* »⁴⁵. Il peut donc proposer aux parties une base de solution au litige sur laquelle celles-ci auront à se prononcer.

La personnalité du médiateur, sa valeur, son autorité, son tact, son expérience, la confiance qu'il inspire aux Parties et sa capacité d'exercer une influence ou encore une certaine pression politique sur elles sont des éléments essentiels à la médiation et à son succès. Le médiateur donc ne cherche pas à déterminer qui a tort ou qui a raison. Et en ce qui concerne la procédure, le médiateur n'est pas astreint à des règles particulières. Il dispose donc d'une liberté de manœuvre nécessaire à mettre en place une proposition de règlement du différend.

La conciliation est une notion très proche de celles des bons offices et de la médiation, La conciliation est un mode relativement récent de règlement des différends internationaux qui s'est introduit dans la pratique internationale après la première guerre mondiale et qui consiste à soumettre un différend à un organe préconstitué, établi à cet effet par les parties et chargé de présenter à celles-ci des propositions ou un arrangement.⁴⁶

Dérivée de l'enquête, la conciliation internationale a ceci de particulier car elle a une portée moins limitée puisque les commissions de conciliation ne se contentent pas d'examiner seulement les faits constitutifs mais aussi doivent parvenir à une solution. Selon Leïla CHOUKROUNE, la conciliation internationale « repose sur un fondement conventionnel, ce qui lui confère une légitimité plus importante, elle-même renforcée par une procédure contradictoire semblable à celle suivie par les juridictions internationales. La commission de conciliation n'en est pas pour autant un organe juridictionnel et ses conclusions

⁴⁴ Voir TSHIBAMBA, Op.cit. , URL :

http://www.memoireonline.com/03/13/7080/m_Importance-des-relations-diplomatiques-et-consulaires-dans-le-renforcement-des-relations-internation18.html

⁴⁵ Voir Convention de la Haye : **Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux**, 1907.

⁴⁶ Voir BENABDALLAH , Op.cit.

ne s'imposent pas aux parties au conflit. Le grand nombre d'instruments internationaux mentionnant l'engagement de recourir à la conciliation, ainsi qu'une abondante pratique ».⁴⁷

Selon une définition de l'Institut de Droit International, « *on entend par "conciliation" [...] un mode de règlement des différends internationaux de toute nature dans lequel une Commission constituée par les Parties, soit à titre permanent, soit à l'occasion et à raison d'un différend, procède à un examen impartial du différend et s'efforce de définir les termes d'un arrangement susceptible d'être accepté par elles, ou de prêter aux Parties en vue de son règlement tel concours qui lui aurait été demandé* »⁴⁸.

Et enfin nous allons parler de l'arbitrage, L'arbitrage est un processus juridictionnel de règlement des différends par lequel un tiers, l'arbitre, entend d'abord les parties et rend ensuite une décision pour trancher le différend qui les oppose. Il s'apparente à cet égard au mode judiciaire, il comporte toutefois plusieurs caractéristiques spécifiques qui lui sont propres. En effet, à la différence du mode judiciaire, la base juridique de l'arbitrage est une convention conclue par les parties en litige par laquelle ils donnent à un organe tiers, désigné d'un commun accord, compétence pour trancher le différend qui les oppose par une sentence qu'ils s'engagent à respecter.⁴⁹

L'arbitrage est donc un accord et une volonté de se conformer à ce qui sera décidé par la personne tiers qui a la confiance des parties en conflit, Sa mission est d'interpréter le compromis, il est libre de se prononcer en mettant en œuvre les règles définies du droit international.

Conclusion :

En temps de guerre ou de conflits entre les Etats, la diplomatie est une affaire de résultats mais aussi des méthodes. Elles doivent garder les intérêts du

⁴⁷ Voir Choukroune, Op.cit.

⁴⁸ Article premier, INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL, Session de Salzbourg, 1961, p.2

⁴⁹ Voir Fortier L, Yves, La diplomatie et l'arbitrage, *In Revues Québécoise du droit international*, 1998.

pouvoir politique et prendre en considération les exigences pour établir la paix d'une manière pacifique .c'est donc la diplomatie qui produit cette rencontre qui précise les conditions et met en place les méthodes de règlement diplomatique de différends, et qui peut même réunir des ennemis autour d'une même table.

Seulement face à la nature complexe des relations internationales, la diplomatie n'a pas toujours la capacité de régler les différends, surtout, que les relations internationales sont en continuelle changement. C'est pour cette raison que les résultats acqit par la diplomatie : accords, traités, alliances etc. sont très fragile autant que la réalité des relations internationales. Ces résultats peuvent durer des années, ils peuvent être adaptées comme ils peuvent bien aussi changés ou être remplacés, ils peuvent aussi être balayés et oubliés du jour au lendemain par la force de la violence, des conflits ou de la guerre.

CHAPITRE 2

2) La construction européenne : une volonté de paix en Europe

La construction européenne trouve ses débuts après la Seconde Guerre mondiale, au lendemain de cette dernière de très nombreuses villes tombent en ruines, les infrastructures de communications et de santé sont désorganisées. En France comme en Allemagne, on met en place un système de tickets de rationnement qui restent en place jusqu'à la fin des années 40. Peu de temps après la guerre, l'Europe se divise entre l'Ouest et l'Est et la guerre froide, qui durera 40 ans, commence⁵⁰.

Les Européens n'ont qu'un but, celui d'empêcher que les atrocités de la guerre ne se reproduisent et les faire passer dans l'oubli. L'Europe a besoin d'une reconstruction. Les dirigeants de l'époque veulent créer un espace de paix et de stabilité et d'établir une organisation politique au continent européen⁵¹.

On pense alors qu'une Europe unifiée peut constituer à terme une force sur la scène mondiale, une construction de l'Europe permet à ses pays d'être un contrepoids aux deux grandes puissances de l'époque à savoir les États-Unis et

⁵⁰ *Une Europe en paix: les débuts de la coopération*, (s.d), [En ligne] https://europa.eu/european-union/about-eu/history/1945-1959_fr (Consulté [le 16 février 2017](#))

⁵¹ Ibid.

l'URSS. À ce moment-là, on assiste à plusieurs initiatives, l'une de ces initiatives est le discours de Churchill à Zurich en 1946, qui a eu un impact très fort sur l'unité européenne, car Churchill prônait l'idée très audacieuse d'une réconciliation franco-allemande. La construction tant voulu va donc trouver son origine dans le couple franco-allemand⁵².

2.1) Les étapes de la construction européenne

Dans le cadre de la construction européenne, coopération et intégration sont considéré comme deux alternatives, qui peuvent être contraires, mais qui souvent se complètent étroitement. La coopération qui est presque toujours volontariste est censée ouvrir la voie à l'intégration. L'unification relève de deux choses importante : de la coopération et de l'intégration⁵³.

L'unité européenne est une idée qui remonte à longtemps, mais qu'on trouvait dans la réflexion intellectuelle ou politique – des hommes comme Saint-Simon au 18^{ème} siècle ou Victor Hugo au 19^{ème} siècle avaient déjà abordé l'importance et la nécessité de créer « Les Etats-Unis d'Europe » pour maintenir une certaine paix en Europe. Après 1945, c'est devenu une nécessité qui devenait concrète avec le temps, quelques États européens choisissent de faire bouger ce projet par le biais de l'économie, De la CECA à la CEE puis à l'UE, cependant le sens de cette coopération fait problème, considérée comme un espace économique, l'Europe a peu à peu acquit une identité politique qui balance entre utopie et réalité. On distingue alors deux visions : celle d'une

⁵²Voir : http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre_L_echelle_continentale_Le_projet_d_une_Europe_politique_depuis_le_Congres_de_La_Haye_en_1948.pdf,p.1

⁵³ Marie-Thérèse Bitsch, Éric Bussière (D), « Chapitre 26. Coopération et intégration dans le processus de la construction européenne », in Robert Frank, *Pour l'histoire des relations internationales*, Presses Universitaires de France « Le Nœud Gordien », 2012, p. 579. DOI 10.3917/puf.frank.2012.01.0579

coopération économique entre États et gouvernements, où celle de la création d'un État fédéral européen⁵⁴.

« Plus qu'un régime et moins qu'une fédération », C'est par cette définition que le politologue britannique William Wallace, résumait la difficulté à faire entrer L'Union Européenne dans les catégories de science politique connues. Alors qu'il présidait la Commission européenne, Jacques Delors présentait la Communauté européenne comme un « objet politique non identifié. »⁵⁵.

2.1.1) De l'économie à la diplomatie dans la construction européenne

Même si les motifs économiques ont été présents lors des premiers pas de la construction européenne, la diplomatie et les rapports de force au sein de l'Europe, sans compter les rapports entre les deux grandes puissances, ont eu un rôle prédominant⁵⁶. La mise en place d'une Europe unie a vu le jour avec des traités constitutifs et à travers de multiples étapes.

Le Congrès de La Haye est une manifestation importante qui marque le début de la construction politique en Europe, d'où vient l'appellation « congrès de l'Europe ». Ce congrès se déroule du 7 au 10 mai 1948, soit 3 ans jour pour jour après la capitulation de l'Allemagne dans un double contexte :

- celui du début de la guerre froide avec le blocus de Berlin
- celui de la conscience de la nécessité d'un rapprochement des Etats européens pour assurer une paix durable⁵⁷.

⁵⁴ VOIR : [http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre L echelle continentale Le projet d une Europe politique depuis le Congres de La Haye en 1948.pdf](http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre_L_echelle_continentale_Le_projet_d_une_Europe_politique_depuis_le_Congres_de_La_Haye_en_1948.pdf) , p.2

⁵⁵ Christian Lequesne, « Chapitre 4. Comment penser l'Union européenne ? », In Marie-Claude Smouts, *Les nouvelles relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 1998, p. 103-134.

⁵⁶ Jean Sie, *Economie et diplomatie dans La construction européenne*, 17 Mai 2006 [Pdf] http://www.grep-mp.com/wp-content/uploads/2016/10/Europe_Sie.pdf (Consulté le 16 février 2017)

⁵⁷ Voir : [http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre L echelle continentale Le projet d une Europe politique depuis le Congres de La Haye en 1948.pdf](http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre_L_echelle_continentale_Le_projet_d_une_Europe_politique_depuis_le_Congres_de_La_Haye_en_1948.pdf), p.1

Le congrès de la Haye met en place une construction, conforme aux vues britanniques, celle d'une Europe limitée à la coopération intergouvernementale, ce qui ne permet pas un développement de l'influence française. L'évolution de la situation va obliger la diplomatie française à prendre rapidement des initiatives⁵⁸.

Le 9 mai 1950, le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, déclare lors d'une conférence de presse au Quai d'Orsay, une déclaration historique : « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait.* »⁵⁹

Il appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne, au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe.

Le but est d'assurer une paix durable en Europe, grâce au développement d'une solidarité de production entre la France et l'Allemagne, rendant impossible toute confrontation entre ces deux pays, le plan proposé dans cette déclaration a été élaboré par Jean Monnet, alors commissaire général au Plan⁶⁰.

En République Fédérale d'Allemagne, le Chancelier Konrad Adenauer est très favorable à la déclaration Schuman, puisque le Chancelier parle d'un « geste magnanime de la France à l'égard de l'Allemagne », se félicitant en quelque sorte du fait que la France, réintroduise le pays dans la vie diplomatique internationale⁶¹.

On peut aussi clairement comprendre que cette déclaration correspond à la volonté de la France de ne pas laisser la production sidérurgique de la Ruhr sous la seule autorité de l'Allemagne⁶².

C'est ainsi que sera signé, le 18 avril 1951, le Traité de Paris instituant la CECA, la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Cette décision sera prise grâce aux efforts diplomatiques d'une haute autorité désignée par les six pays qui signeront le traité : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le

⁵⁸ Jean Sie, *Op. Cit.*

⁵⁹ *Les grandes étapes de la construction européenne*, (s.d), [En ligne] <http://www.strasbourg-europe.eu/les-grandes-etapes-de-la-construction-europeenne,3375,fr.html> (Consulté le 21 février 2017)

⁶⁰ *Quelles sont les étapes de la construction de l'Union européenne ?*, 23 mars 2017, [En ligne] <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/construction-europeenne/quelles-sont-grandes-dates-construction-union-europeenne.html> (Consulté le 21 février 2017)

⁶¹ Jean Sie, *Op.Cit.*

⁶² *Ibid.*

Luxembourg et les Pays-Bas. Le Royaume-Uni refusera d'y adhérer à cause du caractère supranational de cette nouvelle Communauté européenne⁶³.

Le choix s'est porté sur le charbon et l'acier, d'abord parce qu'à l'époque c'est un secteur qui a un poids économique important et puis il y avait des rapports internationaux qui prévoyaient l'arrivée d'une crise dans ce secteur, donc cette organisation permettait de faire face à cette future crise. Ce traité sur la CECA avait une durée de 50 ans, il a donc expiré en juillet 2002, et la CECA a donc disparu en juillet 2002.

Le 25 mars 1957, deux traités sont signés à Rome par les six pays européens ayant participé à la création de la CECA. Le premier institue, la Communauté économique européenne (CEE), qui a pour but la mise en place d'un marché commun, et le second, la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA) dite Euratom⁶⁴.

Pour cela, de nouvelles institutions sont mises en place dès le début de l'année 1958, à savoir une Commission européenne, un Conseil des ministres, une Assemblée parlementaire (qui prendra ensuite l'intitulé "Parlement européen") ainsi qu'une Cour de justice des Communautés européennes⁶⁵.

Contrairement au traité de la CECA, les deux traités de Rome sont conclus pour une durée illimitée.

L'approche est essentiellement économique avec l'objectif de réaliser plus qu'une zone de libre-échange, un marché commun conçu comme une zone de prospérité et de solidarité.

Au 1er juillet 1968, l'union douanière est une réalité, les droits de douane ont complètement disparu entre les pays membres.

Au sommet de la Haye décembre 1969 les chefs d'état et de gouvernement décident de charger les Ministres des Affaires étrangères d'étudier la meilleure manière de réaliser des progrès dans le domaine de l'unification politique, c'est le début de l'Europe politique⁶⁶.

⁶³ *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

⁶⁴ *Quelles sont les étapes de la construction de l'Union européenne ?, Op. Cit.*

⁶⁵ *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

⁶⁶ Maria Gainar, *Aux origines de la diplomatie européenne*, Bruxelles, P.I.E PETER LANG S.A, 2012, p.41.

Entre 1957 et 1970, le commerce intra-communautaire est multiplié par six et les échanges de la CEE avec le reste du monde sont multipliés par trois, ainsi la dimension européenne devient une réalité⁶⁷.

Entre Janvier et Mars 1970 c'est une période de réflexion dans les ministères des affaires étrangères des six pour trouver un début à l'union politique, le Quai d'Orsay et l'Auswartiges Amt sont très actifs⁶⁸.

Afin d'atteindre ces objectifs une coopération active entre ministres des affaires étrangères est lancé, avec une réunion de deux fois par an, sous la présidence du Ministre des Affaires étrangères de l'état qui préside le conseil⁶⁹. Cette coopération est essentiellement basée sur la collaboration des MAE des six pays membres.

Le premier élargissement de la CEE a lieu en 1973, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark entrent dans la CEE qui passe ainsi de 6 à 9 pays membres. La Norvège refuse l'adhésion lors d'un référendum⁷⁰.

En 1979, Les pays de la CEE créent le Système Monétaire Européen (SME). Cette coopération a pour but de stabiliser la monnaie et les taux de change en Europe, le SME sera remplacé 10 ans plus tard par l'Union Economique et Monétaire⁷¹.

La Grèce devient le dixième membre de la Communauté européenne en 1981 suivis de l'Espagne et du Portugal en 1986⁷².

En 1986, l'Acte unique européen (AUE) fixe la réalisation du Marché unique au 1er janvier 1993. Ce nouvel acte oblige en effet les douze Etats membres à créer pour cette date une Europe sans frontières intérieures aucunes. Plus aucune restriction qu'elle soit d'ordre réglementaire ou fiscale ne doit retarder la mise en place d'un véritable marché intérieur européen⁷³.

Quelques 300 mesures ont dû être prises afin d'éliminer les différentes entraves à la libre circulation, telles que l'étaient les barrières physiques, les barrières techniques et les barrières fiscales.

⁶⁷ *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

⁶⁸ Maria Gainar, *Op. Cit.*, p.48.

⁶⁹ *Ibid*, p.54.

⁷⁰ *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

⁷¹ *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

⁷² *Quelles sont les étapes de la construction de l'Union européenne ?, Op. Cit.*

⁷³ *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

L'acte unique européen regroupe les dispositions qui modifient le traité CEE et des dispositions concernant la coopération politique. Cet acte unique européen sera signé les 17 et 28 février 1986 (tous les états n'ont pas signé en même temps) et entre en vigueur au premier juillet 1987⁷⁴. L'objectif de l'acte unique européen est de relancer l'intégration qui stagnait. L'acte unique européen a approfondi les objectifs dévolus à la CEE en 1957. Il va doter la CEE de nouvelles compétences⁷⁵. Ça veut dire qu'elle va pouvoir intervenir dans le domaine de la cohésion économique et sociale. Ça regroupe toute l'action notamment en faveur des régions défavorisées. Elle va pouvoir intervenir dans le domaine de l'environnement, de la recherche, du développement, etc... Donc de nouvelles compétences sont ouvertes à la CE.

L'acte unique européen va fixer un nouvel objectif aux Etats et aux institutions, c'est d'achever la réalisation du marché commun le 31 décembre 1992. Ça s'est traduit par la suppression des postes de douane⁷⁶.

Cet acte unique européen par ailleurs consacre son titre trois à la coopération politique. Titre trois qui n'est pas repris dans le traité CEE. L'acte unique européen modifie à la fois des dispositions d'ordre matériel et d'ordre institutionnel.⁷⁷ Le conseil a pu adopter grand nombre de directives qui ont conduit à la libération des marchés de capitaux, etc...

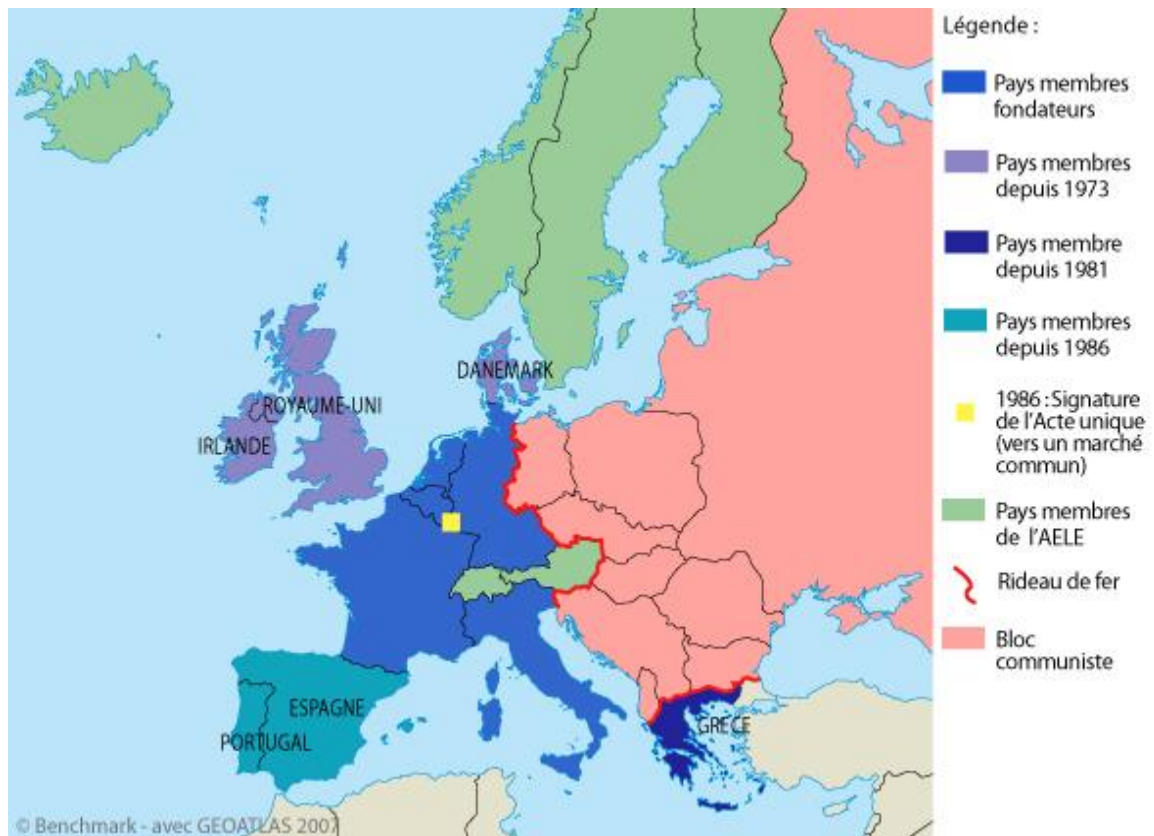
Carte n°1 : 1986, Adhésions et Acte unique

⁷⁴ L'Acte unique européen (1986), 28 septembre 2008, [En Ligne] <http://www.touteurope.eu/l-union-europeenne/les-traites/synthese/l-acte-unique-europeen-1986.html> (Consulté Le 05 mars 2017)

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Marie Josée Domistici-Met, « L'Acte Unique Européen », In *revue Québécoise de Droit International*, Numéro 4, 1987, [En ligne] https://www.sqdi.org/wp-content/uploads/04_marie_josee_domistici-met.pdf (Consulté Le 05 mars 2017)

⁷⁷ Voir : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Axy0027> (Consulté le 09 mars 2017)



Source :

<http://www.linternaute.com/histoire/magazine/atlas/unioneuropeenne/1986.shtml>

À la fin des années 1980, la construction européenne présente un bilan très contrasté. Si l'intégration économique est bien avancée, l'intégration politique est pour le moins modeste, malgré les efforts diplomatiques employés. Avec la fin de la guerre froide en 1989, l'Europe occidentale est obligée de réagir et de s'adapter à la nouvelle donne.

2.1.2) l'Union Européenne, une réelle volonté politique.

La chute du bloc de l'Est en 1989-1991 a eu de nombreuses conséquences sur le continent européen, qui encourageait la transition vers la démocratie libérale et l'économie de marché. La réunification de l'Allemagne élargie le territoire, avec l'intégration de l'ancienne RDA, soit 18 millions de nouveaux habitants, la nouvelle Allemagne représente alors 23% de la population

européenne (contre 19% auparavant) et 30% du PIB européen (contre 26% auparavant)⁷⁸.

Dans son préambule l'acte unique européen montre la volonté d'aller vers une union européenne, mais il faut attendre le traité de Maastricht⁷⁹.

Cette période se marque donc par la signature du Traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, qui donne à la construction européenne une dimension politique⁸⁰.

Il repose sur 2 piliers complémentaires.

- Le pilier économique aboutit à la réalisation de l'union économique et monétaire (UEM), parachevée par la création d'une monnaie unique, l'euro. Cette monnaie est gérée par une Banque Centrale Européenne (BCE)⁸¹.

- Un pilier relatif à la politique étrangère et de sécurité commune (la PESC) prévoyant des procédures intergouvernementales de coopération en matière de politique étrangère. Il n'existe pas ici de transfert de souveraineté⁸².

L'avènement de l'union européenne ne traduit pas la création d'une nouvelle organisation internationale, ce traité de Maastricht traduit finalement le renforcement de l'intégration existante depuis le début des années 1950, on renforce ce qui existait, ce que l'on retrouve dans toutes les dispositions c'est la formule suivante « Le traité de Maastricht marque une nouvelle étape dans le processus qui crée une union sans cesse plus étroite entre les peuples d'Europe »⁸³, c'est un processus qui est sans cesse en évolution. Cette union européenne instituée avec le traité de Maastricht est fondée sur les communautés européenne, c'est-à-dire qu'elle repose sur les trois communautés existantes : CECA, CEE, EURATOM, mais elle est fondée sur les communautés européennes complétées par des formes de coopération créées par le traité de

⁷⁸ Voir : http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre_L_echelle_continentale_Le_projet_d_une_Europe_politique_depuis_le_Congres_de_La_Haye_en_1948.pdf

⁷⁹ Marie Josée Domistici-Met, *Op. Cit.*

⁸⁰ *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

⁸¹ Voir : http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre_L_echelle_continentale_Le_projet_d_une_Europe_politique_depuis_le_Congres_de_La_Haye_en_1948.pdf

⁸² *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

⁸³ Petr Novak, *Les traités de Maastricht et d'Amsterdam*, Avril 2017, [En ligne] http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuid=FTU_1.1.3.html (Consulté le 09 mars 2017)

Maastricht qui a soulevé quelques difficultés, il aura fallu plusieurs intervention diplomatique pour qu'il rentre en vigueur au premier novembre 1993.

Le 2 octobre 1997 est signé le Traité d'Amsterdam qui succédera au Traité de Maastricht, qui perfectionne l'organisation de la coopération intergouvernementale entre les Etats membres de l'Union européenne, tous les Etats sont ainsi tenus de respecter la réglementation commune adoptée en la matière⁸⁴.

Ce traité de révision a modifié le traité sur l'union européenne et les trois traités communautaires, mais plus spécialement le TCE. Il a procédé à une simplification de traités, et il n'accorde pas la priorité à l'économie, Il apporte plutôt une dimension humaine et sociale.

Le Traité d'Amsterdam prévoit aussi qu'une Conférence intergouvernementale (CIG) devra se tenir, les chefs d'État ou de gouvernement se mettent d'accord sur un nouveau Traité de Nice, ce traité est signé le 26 février 2001 par les 15. Il vise essentiellement à modifier le système institutionnel et décisionnel de l'Union européenne afin de permettre l'élargissement à 25. Le Traité de Nice entre en vigueur le 1er février 2003⁸⁵.

Les Européens lancent un projet de constitution européenne, mais le texte est rejeté par référendum aux Pays-Bas et en France, et pour sortir de l'impasse, l'UE adopte en 2007 le traité simplifié de Lisbonne qui renforce le rôle du Parlement européen, et crée un droit d'initiative aux citoyens⁸⁶.

Figure N°1 : L'UE par les traités

⁸⁴ *Les grandes étapes de la construction européenne, Op. Cit.*

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Voir : http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre_L_echelle_continentale_Le_projet_d_une_Europe_politique_depuis_le_Congres_de_La_Haye_en_1948.pdf

des populations. Cette question oppose les partisans d'une « Europe-marché » et ceux d'une « Europe-puissance »⁹⁰.

2.2.1) Les problèmes de l'union européenne

L'Union Européenne souffre de plusieurs problèmes depuis très longtemps, ces problèmes constituent une menace pour le processus de construction européenne et même pour son existence.

Les problèmes de l'Union Européenne diffèrent et sont caractérisés par un passage momentané dans le temps.

L'un des premiers problèmes de L'UE c'est la crise économique-financière. Au moment même de la ratification du traité de Lisbonne, une crise financière globale et majeure avait déjà frappé aux portes de l'Europe. Il était important de trouver des solutions économique mais aussi politique pour faire face à la crise pour la survie de l'Union monétaire, et même de l'Union européenne en général⁹¹.

Les canaux diplomatique ont alors joué un rôle important pour la sortie de la crise, ces mêmes méthodes sont employés aujourd'hui pour sortir des différentes crises économique-Financières qui frappe l'économie européenne, l'esprit de solidarité face aux crises est l'une des premières solutions de cette diplomatie, qui se veut aussi préventive, par la création d'instances juridiques et économiques, pour faire face à ce problème majeure et critique à l'unité de l'UE et a cet esprit de construction de l'Europe.

On pense alors que sur le plan diplomatique, les crises financières de l'Europe ont engagé une course de Leadership Européen, entre les grandes puissances du continent, plus précisément la France et L'Allemagne. La diplomatie Allemande s'est distinguée par les mesures de solidarité économique entre pays membres de l'UE qu'elle proposait, et des relations diplomatiques en Bilatérale, c'est-à-dire entre elle et le pays concerné. Contrairement à la diplomatie française qui elle était plus restée sur cette diplomatie multilatérale,

⁹⁰ Ibid, p.14. Voir : http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/chapitre_L_echelle_continentale_Le_projet_d_une_Europe_politique_depuis_le_Congres_de_La_Haye_en_1948.pdf

⁹¹ Frédéric Lépine, « L'Union européenne dans la crise financière : À la recherche d'une gouvernance économique », In *L'Europe en Formation* 2010/4 (n° 358), p. 174. DOI 10.3917/eufor.358.0173

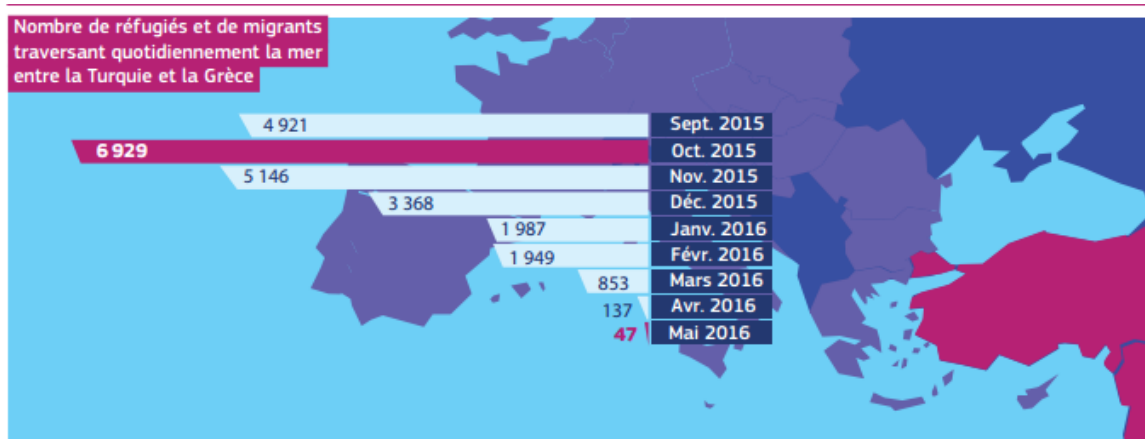
qui favorise un travail général au sein de l'union même et qui ne permet pas un réel contact avec les pays concernés.

Un autre problème se pose celui de l'immigration, des milliers de personnes quittent chaque année l'insécurité dans laquelle ils vivent vers un pays sûr qui peut leur offrir une qualité de vie meilleure. Ces dernières années l'Europe a connu l'arrivée de la plus grande vague de réfugiés et d'immigrants, due à la crise croissante en Syrie, en Irak, en Afghanistan, ainsi qu'en Érythrée. Ce qui a créé ce qu'on appelle la crise des réfugiés. Certains pays ont encouragé cette masse migratoire à venir, d'autres l'ont bloqué à leur frontières, les pays Européens ont encore une fois eu des politiques contradictoires face aux défis de l'Union.

L'UE a adopté une série de mesures pour faire face à cette crise, dans ce cadre, elle s'efforce, entre autres, d'apporter une solution aux causes profondes de la crise. Ces solutions pèsent lourdement sur les ressources de certains États membres de l'Union, comme la Grèce et l'Italie, qui constituent la porte par laquelle la grande majorité des réfugiés et des migrants entrent dans l'Union. Plusieurs réfugiés souhaitent rejoindre d'autres États membres, tels que l'Allemagne ou la Suède. Cette situation a également causé des problèmes dans des États membres comme la Croatie, la Hongrie, l'Autriche et la Slovénie, traversés par les migrants pour arriver à leur destination finale⁹².

Carte n°3 : Nombre de réfugiés et de migrants traversant la mer entre le Turquie et la Grèce.

⁹² Commission Européenne, L'UE et la Crise des Réfugiés, [En ligne] <http://publications.europa.eu/webpub/com/factsheets/refugee-crisis/fr/> (Consulté le 24 avril 2017)



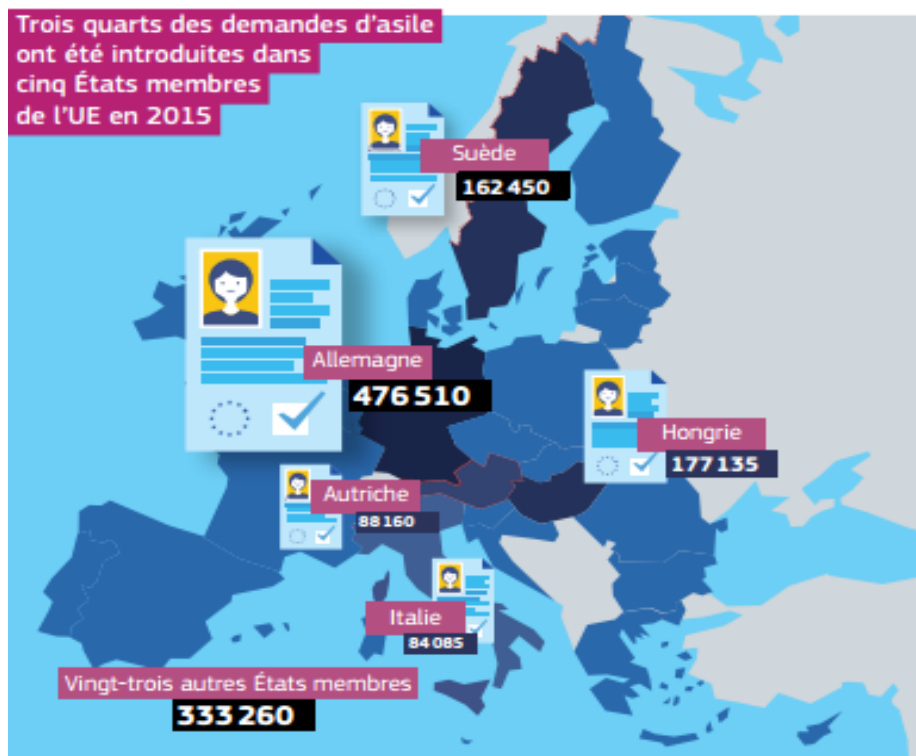
Source : DG Migration et affaire intérieure de L'UE

Cette carte nous montre le nombre de réfugiés et de migrants traversant quotidiennement la mer entre la Turquie et la Grèce de septembre 2015 à Mai 2016. Leur nombre moyen est passé de 7 000 par jour en octobre 2015 à 47 par jour à la fin du mois de mai 2016.

L'arrivée de réfugiés a incité certain États membres à rétablir les contrôles aux frontières les séparant d'autres États membres, ce qui a fragilisé l'espace Schengen. Si l'arrivée de migrants concerne davantage certains États membres que d'autres, le nombre de demandes d'asile est lui aussi inégalement réparti entre eux. Pour essayer de réduire ce nombre important de demande d'asile et le nombre de migrants incontrôlés, l'UE a récemment conclu un accord avec la Turquie empruntant l'une des principales voies d'accès passant par la mer Égée. L'accord permet aux réfugiés d'entrer légalement en Europe, cet accord a permis une diminution considérable du nombre de réfugiés et de migrants provenant de Turquie⁹³.

Carte n°4 : Demandes d'asile dans l'UE en 2015

⁹³ Commission européenne, *Op.Cit.* Voir : <http://publications.europa.eu/webpub/com/factsheets/refugee-crisis/fr/>



Source: Eurostat.

Source : Eurostat

Cette carte nous montre la partition des demandes d'asile sur les états membres de l'Union En 2015, 75 % des demandes d'asile ont été introduites dans cinq États membres seulement (l'Allemagne, la Hongrie, la Suède, l'Autriche et l'Italie).

Cette crise des réfugiés a entraîné l'Europe dans un autre problème qui est la menace terroriste, plusieurs attaques ont touché des capitales et villes européennes, ces attaques ont pour la majorité était revendiqué par l'organisation terroriste Daech qui a pu infiltrer ses terroristes à travers les flux des migrants, tous ces problèmes ont permis une montée incroyable de l'eurosepticisme.

L'eurosepticisme n'est pas quelque chose de nouveau. Depuis les années 70, il y a eu régulièrement des hauts et des bas dans la manière dont l'Union européenne était perçue. L'eurosepticisme a toujours existé. Simplement, il fleurit plus que jamais aujourd'hui, avec la multiplication des crises⁹⁴.

⁹⁴ Anne-Marie Le Gloannec, « L'eurosepticisme s'aggrave du fait de la multiplication des crises », *Les Inrocks*, 17 avril 2016. [En ligne] <http://www.lesinrocks.com/2016/03/17/actualite/quelles-solutions-pour-les-crisis-en-europe-11812886/>

Face à ces problèmes les relations entre les pays membres sont de plus en plus tendues, l'Europe se divise politiquement, on assiste à une période critique de l'existence de l'Union Européenne.

2.2.2) le British exit, une menace pour l'avenir de l'Union Européenne

Le 1er janvier 1973, la Grande-Bretagne devint membre de la Communauté européenne, après moult hésitation et fortes négociations. Cet hésitation et rejet viennent de l'histoire de ce pays avec le continent européen, Les britanniques ont toujours gardé une certaine méfiance qui plonge ses racines des guerres de religions entre les pays catholiques et la Grande Bretagne protestante, la révolution française a eu son impacte aussi sur les relations Euro-britannique, avec Napoléon Bonaparte et son esprit ravageur, puis vient le tour de la seconde guerre mondiale avec Hitler et son projet de conquête de l'Europe⁹⁵.

Donc il est claire que les britannique ont toujours eu ce manque d'appartenance à l'Europe, ils se considèrent comme un peuple libre qui refuse tout fédéralisme ou tutelle et on a vu cela à travers le refus de coopération de la diplomatie britannique pour l'avancement du projet de construction de l'Europe Unie.

Diplomatiquement, Londres préfère l'équilibre du pouvoir en Europe et le leadership politique et militaire des États-Unis pour le monde libre, et non pas une force européenne. Donc, alors que l'Allemagne concilia atlantisme et européenisme, Paris préféra l'eupéanisme à l'atlantisme et Londres l'atlantisme à l'Europe. Alors que les Français avaient peur d'une Allemagne puissante, les Britanniques eux craignaient un retrait américain de l'Europe et travaillaient pour l'empêcher en jouant à l'ambassadeur européen auprès de Washington, défenseur des intérêts américains en Europe, voire le conseiller de Washington pour les affaires européennes⁹⁶.

⁹⁵ Michel Gueldry, « La Grande-Bretagne et l'Europe : du pragmatisme insulaire au partenariat sceptique », In *L'Europe en Formation* 2009/3 (n° 353 - 354), p. 94. DOI 10.3917/eufor.353.0093

⁹⁶ Michel Gueldry, « La Grande-Bretagne et l'Europe : du pragmatisme insulaire au partenariat sceptique », In *L'Europe en Formation* 2009/3 (n° 353 - 354), p.101. DOI 10.3917/eufor.353.0093

Alors on constate que l'adhésion du Royaume Uni n'est pas venue par miracle. Après le succès rencontré par la communauté Européenne et son Boom économique, le Royaume Uni s'est vu dans le déclin, surtout avec le rapprochement diplomatique Franco-Allemand. Ajoutant à cela l'approche et la politique d'intégration communautaire encouragé par les USA à l'époque pour contrer le communisme en Europe poussa le Royaume Uni a déposé sa candidature trois fois, deux fois rejeté par De Gaulle, puis accepté a son départ. Malgré son adhésion le Royaume Uni a toujours était très craintif vis-à-vis de cette Union.

Les Britanniques avaient ainsi créé une position dans l'Europe qu'on a appelée « eurosceptique ». Être dedans et contre tout ce qui excède le projet. Position donc opposée au confédéralisme qui admettait des coopérations renforcées⁹⁷. Avec les nouveaux défis de l'Union Européenne et les problèmes qu'elle rencontre, cet Euroscepticisme des britannique a fait une fois de plus surface.

Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9% des Britanniques ont choisi de quitter l'UE. A la suite du déclenchement de l'article 50 du traité sur l'Union européenne le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays membres de l'Union européenne ont dorénavant deux ans pour préparer la sortie effective du pays. Jusqu'à cette date, le pays reste donc membre de l'Union européenne⁹⁸.

De ce fait lors de sa dernière visite aux USA, La chef de la diplomatie de l'Union européenne Federica Mogherini a mis en garde vendredi l'administration de [Donald Trump](#) contre toute interférence dans la politique de l'UE, après en particulier des propos laudateurs du président américain sur le Brexit.⁹⁹

Ce Brexit constitue un véritable danger pour le processus de construction européenne. C'est aussi la fin de la neutralisation et un véritable coup d'arrêt à

⁹⁷ Yann Moulier Boutang, « Brexit : une sortie qui vient de loin », In *Multitudes* 2016/3 (n° 64), p. 10. DOI 10.3917/mult.064.0009

⁹⁸ *Qu'est-ce que le Brexit ?*, 24 avril 2017 [En ligne] : <http://www.touteurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-brexit.html> (Consulté le 25 avril 2017)

⁹⁹ Tribune de Genève, *La diplomatie européenne met en garde Trump*, 10 Février2017. [En ligne] <http://www.tdg.ch/monde/La-diplomatie-europeenne-met-en-garde-Trump/story/24959591> (Consulté le 12 avril 2017)

la construction politique. Que le Out ait été majoritaire montre que le consensus quant à l'Union économique n'est plus¹⁰⁰.

Les conséquences politiques du Brexit pour l'Union européenne sont difficiles à prévoir. Pour certains, la sortie du Royaume-Uni est une catastrophe car l'Union européenne perd l'une de ses trois grandes puissances, une des plus importantes places financières au monde, le premier partenaire diplomatique des Etats-Unis en Europe ainsi que l'un des seuls Etats européens entretenant une armée régulière conséquente.¹⁰¹

La question de la libre circulation se pose surtout pour l'Irlande, qui partage sa seule frontière terrestre avec le Royaume-Uni et se retrouverait particulièrement isolée en cas de rétablissement des postes douaniers entre les deux pays¹⁰².

Le Brexit est donc une preuve réelle de la gravité de la situation de l'Union Européenne et constitue une grande menace pour son existence, soixante-dix ans d'unification européenne sont passés par là.

¹⁰⁰ Diane Delaurens, « Le Brexit entre conflit et neutralité », In *Esprit* 2017/5 (Mai), p. 14. DOI 10.3917/espri.1705.0012

¹⁰¹ *Qu'est-ce que le Brexit ?*, Op. Cit.

¹⁰² *Ibid.*

Conclusion :

La construction européenne était le remède des guerres qui ont frappé le continent européen depuis toujours. Cette volonté de paix s'est traduite en une vision Unioniste de construction de l'Europe sur tous les plans. La première étape était de nature économique, l'économie était le moteur de la construction européenne, cette construction qu'on a voulue politique et sociale par la suite et qui a été réalisée par le rôle important de la diplomatie et les relations entre états européens à l'époque.

Le continent Européen et de par sa nature instable, a fait que cette construction européenne vois de nombreux problèmes, ces problèmes ont donné un sentiment de non intégration et que cette union était beaucoup plus un problème qu'une solution et ce malgré les efforts diplomatiques employé pour poursuivre cette construction et faire avancer ce projet.

CHAPITRE 3

3) le couple Franco-Allemand un moteur de la construction européenne

Longtemps ennemies, après trois guerres en moins d'un siècle, la France et l'Allemagne ont pourtant bâti une relation très forte.¹⁰³. Cette coopération avait déjà commencé à travers les intellectuelles des deux côtés car, il faut se rendre compte c'est des intellectuelles qui ont forgé ce rapport de fascination réciproque et d'antagonisme, qui tourne parfois à l'obsession. Aussi, rappelons-nous que les tentatives de rapprochement entreprises par ces intellectuels ne peuvent pas garantir une entente pacifique si le contexte politique ne s'y prête pas. Le rapport entre la France et l'Allemagne est donc un rapport unique en Europe depuis des siècles, qui s'est traduit souvent par des conflits, et plus rarement par des relations paisibles. Jusqu'à ce jour, les différences profondes que nous avons esquissées séparent ces deux sociétés¹⁰⁴. Cependant la coopération entre les deux pays est aujourd'hui si étroite qu'elle leur permet souvent de faire du "couple franco-allemand" le moteur de la construction européenne.

3.1) l'impact de la réconciliation Franco-allemande sur l'Europe

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, on parle d'avantage de réconciliation Franco-Allemande, pendant ces années les deux ennemis héréditaires sont passés à une forme de voisinage accepté¹⁰⁵. L'année 1945 marque non seulement la victoire des Alliés sur le régime nazi, mais aussi un tournant décisif dans le développement de l'Europe. Dès 1946, Winston Churchill, dans son fameux discours de Zurich, esquisse le portrait d'une Europe unie et pacifique, reposant sur la réconciliation franco-allemande¹⁰⁶. La réconciliation franco-allemande est considérée comme la condition de la paix en Europe, des initiatives sont prises pour rapprocher les deux pays. Le Chancelier Adenauer invitait au rapprochement des deux pays en Mars 1950, la réponse française était la déclaration du 10 mai 1950 de Robert Schuman qui expose le

¹⁰³ *Les relations franco-allemandes (1963-2003)*, [En ligne]

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000121-les-relations-franco-allemandes-1963-2003/introduction> (Consulté le 14 février 2017)

¹⁰⁴ Gerhard Cromme, « La France, l'Allemagne et l'Europe. Considérations d'un Allemand francophile », *Commentaire* 2013/1 (Numéro 141), p. 25. DOI 10.3917/comm.141.0025

¹⁰⁵ Annaik Dangelser, *Les relations Franco-Allemande : Quelles perspectives ?*, séminaire Université Lyon2 (I.E.P), Lyon septembre 2006, p.5.

¹⁰⁶ Cromme, *Op.cit.* p.28.

concept de « l'Europe des petits pas » et débouche sur la création de la (CECA) en 1951. Les relations politiques et culturelles se sont depuis lors sans cesse intensifiées entre les deux pays. Les traités de Rome signés en 1957, sont le symbole de la réconciliation et la coopération franco-allemandes et une condition et moteur de la construction européenne¹⁰⁷. La réconciliation de la France et de l'Allemagne date donc de la déclaration de Robert Schuman, inspirée par Jean Monnet. Elle jetait les bases de la Fédération européenne, comme Aristide Briand avait tenté de le faire le 9 septembre 1929. L'une et l'autre initiative revendiquaient, en effet, explicitement comme objectif pour l'Europe une fédération¹⁰⁸. A partir de ce moment la relation franco-allemande et ses particularités ont parfois irrité les autres partenaires européens. Il est vrai qu'à plusieurs reprises, l'axe Bonn-Paris et plus tard Paris-Berlin a fait figure de directoire de l'Europe¹⁰⁹.

On remarquera que cette réconciliation était construite sur des bases économiques et diplomatiques en même temps.

3.1.1) le renforcement de la relation de 1962 à 1989

En 1962, c'est les visites d'état entre les chefs d'état des deux pays, on essaye de faire avancer ce projet de réconciliation sur le plan diplomatique, ainsi, Le Chancelier Adenauer part en visite officielle en France (5-8 juillet), puis c'est au tour de la visite officielle du président de Gaulle en RFA (4-9 septembre)¹¹⁰.

EN 1963 la France et l'Allemagne signent à Paris le traité sur la coopération franco-allemande (ou traité d'amitié franco-allemand, dit traité de l'Elysée) ainsi qu'une déclaration commune (22 janvier). A cette occasion est créée l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)¹¹¹.

¹⁰⁷ Voir Relations franco-allemandes URL : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/relations-franco-allemandes> (Consulté le 18 février 2017)

¹⁰⁸ Cromme, Op.cit., p. 28

¹⁰⁹ Ibid. p.30.

¹¹⁰ *Chronologie des relations franco-allemandes depuis 1948* [En ligne] <https://de.ambafrance.org/Chronologie-des-relations-franco> (Consulté le : 23 mars 2017)

¹¹¹ *Chronologie des relations franco-allemandes depuis 1948*, Op.cit.

A partir de cette signature historique, les deux pays entrent dans une phase d'amitié et de coopération, et durant cette phase de nombreux projets européens vont être menés à terme grâce à la France et l'Allemagne¹¹².

Ce traité devient ainsi le symbole des relations entre la France et l'Allemagne. Il répond à trois objectifs : sceller la réconciliation franco-allemande, créer entre les deux pays une véritable amitié, et favoriser ainsi la « construction de l'Europe unie, qui est le but des deux peuples »¹¹³.

Le but politique du général De Gaulle de ce traité était d'éloigner Bonn de Washington, il ne voulait pas voir que l'Allemagne fédérale choisisse entre Paris et Washington, car elle choisirait toujours Washington, par reconnaissance mais aussi parce que la sécurité, face à l'URSS, était assurée par les armes atomiques américaines¹¹⁴.

Adenauer entendait sceller une alliance militaire avec la France pour parer à la menace soviétique, De Gaulle projetait, pour sa part, de prendre appui sur la RFA pour assurer le leadership de la France en Europe¹¹⁵.

Le 9 février 1973, c'est l'ouverture des relations diplomatiques entre les deux pays. Lors du 26ème sommet franco-allemand de Bonn, le Chancelier Helmut Schmidt et le Président Valéry Giscard d'Estaing insistent sur la coopération dans le soutien à l'activité économique, et la création du secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle¹¹⁶.

La relation amicale entre les deux hommes influence l'instauration du Conseil européen, puis la création de la Coopération politique européenne qui s'occupe de la politique étrangère, puis de sécurité commune et de défense, et la mise en place du Système monétaire européen¹¹⁷.

¹¹² Dangelser, Op. Cit. p.5

¹¹³ *La France et l'Allemagne*, France Diplomatie, [En ligne]

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/Allemagne/la-france-et-l-allemande/>

(Consulté le 24 mars 2017)

¹¹⁴ Alfred Grosser, « L'amitié franco-allemande », *L'Europe en Formation* 2012/4 (n° 366), p. 14

¹¹⁵ Mathias Delori, « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960. L'apport de l'analyse des politiques publiques », *Revue française de science politique* 2006/3 (Vol. 56), p. 413.

¹¹⁶ *Chronologie des relations franco-allemandes depuis 1948*, Op. cit.

¹¹⁷ Voir collection « Pour mémoire »

URL : <https://www.reseau-canope.fr/cndpfileadmin/pour-memoire/le-50e-anniversaire-du-traite-de-lelysee-et-les-relations-franco-allemandes/les-autres-couples-franco-allemands/valery-giscard-destaing-et-helmut-schmidt-1974-1981/> consulté le 27/03/2017 à

La coopération entre les deux pays s'est étalée jusqu'à la fin des années 80 à plusieurs niveaux. L'économie a toujours été le centre de cette relation, mais les différents dirigeants politiques des deux pays ont contribué, avec une prise de conscience diplomatique sur l'intérêt des deux pays et la continuité de la construction européenne à travers cette coopération, c'est ainsi que le couple Franco-Allemand entame de nouveaux chapitres de la coopération pour renforcer les liens entre eux, ces domaines s'étaleront de la Défense et les affaires étrangères à la Culture et l'éducation.

Les liens entre le Président français François Mitterrand et le Chancelier Helmut Kohl sont aussi bonne que ce qu'elle était celle de leur prédécesseurs.

La relation franco-allemande renforce le développement de la coopération dans tous les domaines, et notamment dans ceux de la culture, avec la naissance d'Arte, et de la défense. Les deux dirigeants ont choisi dès 1982 de faire vivre le volet militaire du traité de l'Elysée, les choses avancent à force de volonté politique¹¹⁸.

Les cinq années qui vont de 1984 à 1989 sont celles d'un approfondissement fondamental de la construction européenne avec la signature de l'Acte unique en 1986 et le lancement de la réflexion sur l'union économique et monétaire. Or, le couple Mitterrand-Kohl s'est montré très actif dans la relance européenne.¹¹⁹

Malgré la divergence des deux hommes sur les conceptions économiques. C'est pourtant au cours de cette période que les deux pays s'engagent pour une Europe sur la voie de l'Union par l'adoption de l'Acte unique et du traité de Maastricht, c'est aussi ensemble qu'ils sortiront de la guerre froide et accompagneront l'Allemagne réunifiée.¹²⁰

3.1.2) le rééquilibrage du couple Franco-Allemand après 1990

La chute du mur de Berlin va bouleverser complètement la construction européenne et en premier lieu les relations Franco-Allemandes. L'unification de l'Allemagne va changer la donne géopolitique, et à partir de 1990 il y aura un rééquilibrage dans les relations franco-allemandes. La France n'aura donc plus le contrôle sur son voisin Allemand¹²¹.

¹¹⁸ Marion Gaillard, « François Mitterrand et l'Allemagne, 1981-1995 », *Histoire@Politique*, N04, Janvier-Avril 2008.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Collection « Pour mémoire », *Op. cit.*

¹²¹ Dangelser, *Op.cit.*, p.06

Le rééquilibrage est donc clair, la France a perdu sa rente de situation issue de Yalta et du 8 mai 1945, elle n'occupe plus Berlin, n'a plus de responsabilités sur l'Allemagne, et n'exerce plus de tutelle ; Son statut d'exception a disparu, et ce retour à la normalité met au moins sur un pied d'égalité le grand voisin.¹²²

L'Allemagne unifié avec sa population de plus de 80 millions va donc devenir le leader économique de l'Europe, pendant cette période les relations franco-allemandes se basent essentiellement sur l'intégration au sein de l'Union européenne. Les deux pays prennent la responsabilité de gérer les crises au sein de l'Europe et de faire avancer le processus de construction européenne¹²³.

Et donc alors que certains craignaient une rupture des relations entre les deux pays, la réunification a permis plutôt une consolidation du processus de construction européenne, les deux dirigeants de l'époque ont préféré construire un climat de stabilité dans la région, cela a abouti à la conclusion du traité de Maastricht en 1992, et aborde l'idée d'une politique étrangère commune.

Mais la relation et la coopération entre les deux pays a connus certaines périodes de froid, ainsi le départ de Mitterrand en 1995 et de Kohl en 1998 Et leur remplacement par Chirac et Schröder va se sentir au niveau Européen par l'échec du traité d'Amsterdam en 1997¹²⁴.

Signé le 2 octobre 1997, est entré en vigueur le 1er mai 1999, il touchera un volet important du traité de Maastricht celui de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Ainsi Un Etat pourra décider de s'abstenir et de ne pas participer à une action engagée par les autres. S'il estime ses intérêts vitaux menacés, il pourra bloquer l'action commune¹²⁵.

On voit clairement ici que cette décision est une défaite pour le processus de construction européenne qui est plus dans l'esprit fédéral, cette décision a été prise en l'absence d'une coopération Franco-Allemande qui était toujours un barrage devant les décisions qui déstabilise le processus de construction européenne.

¹²² Daniel COLARD, *Le Partenariat franco-allemand dans l'après-guerre froide*, p.382 [En ligne] <http://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2006/03/colard2002.pdf> (Consulté le 03 avril 2017).

¹²³ Joachim Schild, « 20 ans après : la France et l'Allemagne dans la nouvelle Europe », *Regards sur l'économie allemande* [En ligne], 100 | mars 2011, mis en ligne le 01 mars 2012, URL : <http://rea.revues.org/4219> ; DOI : 10.4000/rea.4219 (Consulté le 03 avril 2017).

¹²⁴ Dangelser, *Op.cit.*, p.06

¹²⁵ Voir URL : <http://www.touteurope.eu/l-union-europeenne/les-traites/synthese/le-traite-d-amsterdam-1997.html> *Op.cit.* (Consulté le 11 mai 2017)

Le traité de Nice en 2001 viendra par la suite confirmer le désaccord des deux alliés. L'Allemagne cherche à rajouté quelques sièges au parlement européen étant donné de sa supériorité démographique, chose que la France refuse vue la relation d'égalité qui existe entre les deux puissances européenne, c'est donc un passage confirmé de froid de la coopération Franco-Allemande¹²⁶.

Jean-Louis Bourlanges, député européen bon connaisseur de la Communauté, n'a pas hésité à parler d'un « divorce à l'européenne » à propos de la rupture de l'égalité franco-allemande¹²⁷.

Cependant de nouvelles occasions vont se présenter au deux pays pour reprendre à nouveau leurs statuts d'alliés.

Entre 2003 et 2005, les relations entre les deux pays se voient améliorés. Cette période des relations franco-allemandes est marquée par la poursuite des engagements précédents, on notera l'introduction de l'Euro comme monnaie commune et la poursuite de l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'ancien bloc de l'Est. En ce qui concerne les relations internationales, la France et l'Allemagne ont entraîné une partie de leurs partenaires européens dans le refus de soutenir l'intervention militaire des États-Unis en Irak¹²⁸.

La célébration du 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée entre la France et l'Allemagne, le 22 janvier 2003, était une formidable occasion, les deux pays réaffirment une responsabilité commune pour le développement de la construction européenne et le maintien de la paix dans le continent¹²⁹.

Dans leur déclaration commune Chirac et Schröder déclare que la France et l'Allemagne sont « conscientes d'exercer une responsabilité historique commune au service de l'Europe [...] leur ambition est de continuer de représenter une force de proposition susceptible, sans rien imposer, d'entraîner leurs partenaires [...] Notre avenir commun est indissociable de celui d'une Union européenne approfondie et élargie »¹³⁰.

On comprend par cette déclaration que la relation de coopération des deux pays est venue pour servir le projet européen, et qu'une construction européenne ne se fera qu'avec la consolidation de cette relation, sans écarté la volonté d'un

¹²⁶ Dangelser, Op.cit., p.07

¹²⁷ COLARD, Op.cit. p.386.

¹²⁸ Collection « Pour mémoire ». Op.cit.

¹²⁹ Dangelser, Op.cit. p.07

¹³⁰ Voir Déclaration commune franco-allemande à l'occasion du 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée (Paris, 22 janvier 2003) URL : <http://www.france-allemande.fr/Declaration-commune-franco,1128.html> (Consulté le 19 mai 2017)

élargissement au sein de l'Union Européenne, avec une plus grande intégration notamment des ex- pays du bloc de l'est.

La confirmation de cette vision viendra par le ministre Allemand des Affaires étrangères Joschka Fischer devant le Bundestag en 2003 : « En quatre ans, j'ai constaté une chose : lorsque l'Allemagne et la France sont d'accord, elles ne le sont jamais en excluant les autres ou en leur faisant front, au contraire, elles entraînent toujours les autres. »¹³¹.

Depuis 2003 on constate une nouvelle dynamique européenne du couple Franco-Allemand. Cette dynamique a été brisée par le Non au référendum sur la constitution européenne en France qui l'emporte avec plus de 54% des voix, contrairement en Allemagne où il a été ratifié deux jours auparavant. Le projet européen connaît donc un grand échec. Le départ du chancelier Schröder en 2005 va se sentir pendant la période du blocage qui continue jusqu'en 2007¹³².

L'arrivée au pouvoir d'Angela Merkel à la tête de la Chancellerie Allemande, et celle de Nikola Sarkozy en France en 2007 va donner un nouveau souffle à la coopération, après une petite période de froid.

En 2009 les deux dirigeants avaient déjà mis en avant leur vision commune pour l'Europe, et affirment leur engagement pour un travail commun de coopération Franco-Allemande.

Lors d'un meeting à Berlin la chancelière avait déclaré : "Nous sommes venus pour dire que la France et Allemagne doivent façonner ensemble l'Europe. Nous voulons le faire ensemble". Nicolas Sarkozy quant à lui avait souligné le soutien mutuel de la France et de l'Allemagne l'un à l'autre et leur engagement à renforcer l'Europe : « Nous voulons avec Angela Merkel une Europe avec des institutions dignes de ce nom. »¹³³.

En 2012, avec l'arrivée de François Hollande à l'Élysée, les relations Franco-Allemande, ne vont pas rester sur le même dynamisme qu'avant, vu les divergences entre Merkel et Hollande. Le seul sujet sur lequel les deux dirigeants vont travailler étroitement c'est bien le conflit en Ukraine. Paris voulait être associé pour asseoir son statut de grande puissance, Berlin souhaitait

¹³¹ Discours prononcé par le ministre fédéral des Affaires étrangères, M. Joschka Fischer, devant le Bundestag, le 16 janvier 2003, à l'occasion du 40ème anniversaire du traité de l'Élysée. URL : <http://www.france-allemande.fr/Discours-prononce-par-le-ministre,077.html> (Consulté le 19 mai 2017)

¹³² Dangesler, Op.cit. p.08

¹³³ « Sarkozy et Merkel : une même vision de l'Europe », dans *LEXPRESS.fr*, publié le 11 mai 2009 URL : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/sarkozy-et-merkel-une-meme-vision-de-l-europe_759564.html (Consulté le 19 mai 2017)

ne pas se retrouver seul face à Moscou pour tenter de régler ce conflit, mais on retiendra surtout que les deux acteurs ont à la fois pu témoigner d'une action diplomatique commune majeure et renouer avec les racines du franco-allemand qui s'est construit sur le refus de la guerre et la volonté de promouvoir la paix et la prospérité en Europe¹³⁴.

Ainsi tout divise les deux dirigeants, de la gestion de la Crise financière en Grèce, Ou encore la question des réfugiés. Le désaccord est restée jusqu'au bout du mandat de François Hollande, mais la nature de la relation entre les deux pays avait obligé les deux dirigeants a coopéré entre eux. François Hollande qui ne se présente pas aux prochaines élections Française, contrairement à Merkel qui est en route pour briguer un 4^{ème} mandat consécutive.

L'Avenir de cette amitié Franco-Allemande, se voit menacé par les élections présidentielle de 2017 en France, en effet seulement 3 candidats sur les 11 a se présenté, était favorable à la continuité de la construction européenne et se disait prêt à travailler étroitement avec Merkel pour maintenir la coopération Franco-Allemande.

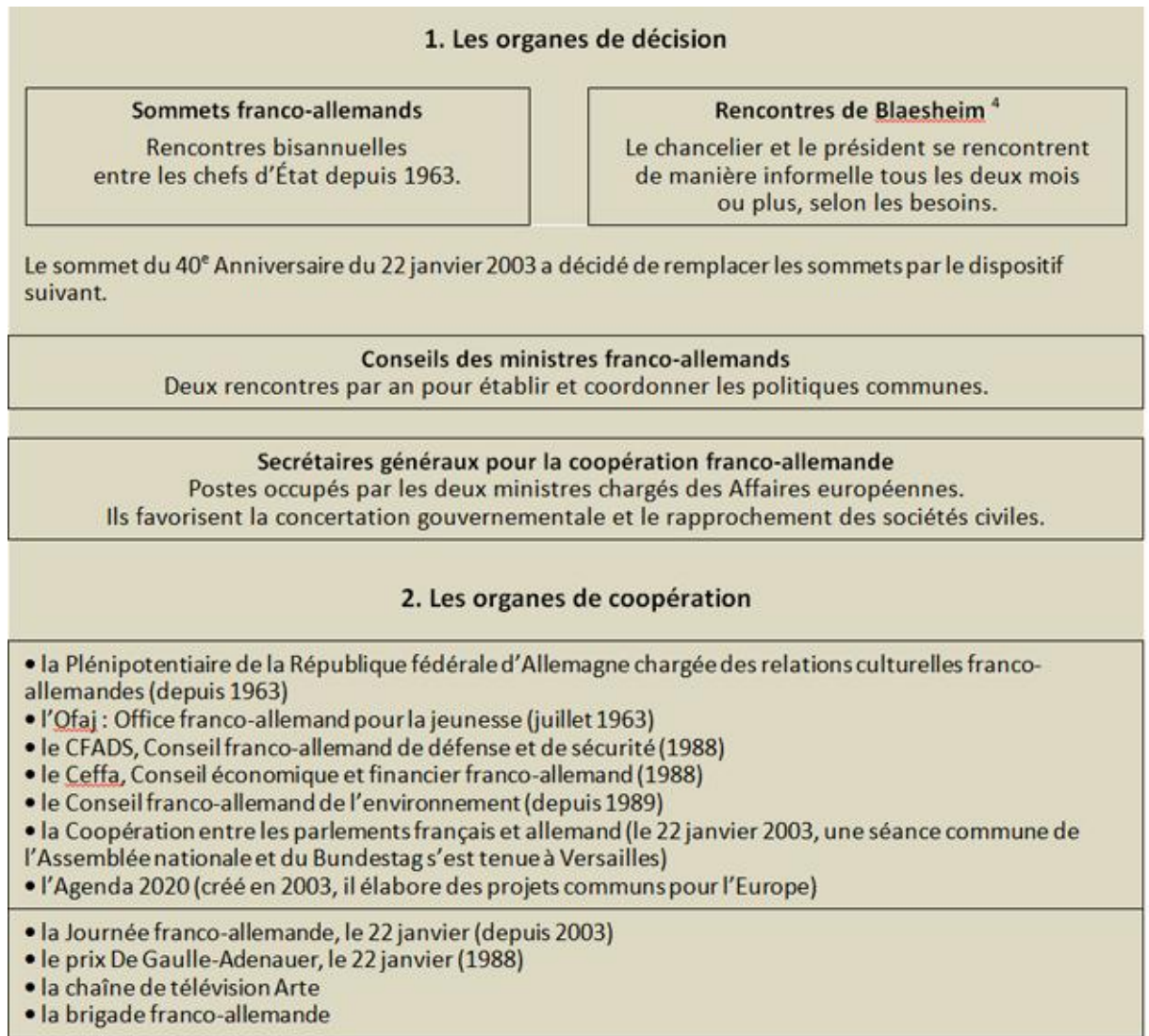
Emmanuel Macron est élu président de la république Française le 7 Mai 2017, le voisin Allemand souffle à nouveau, le nouveau président français est considéré comme un grand européeniste. En effet Emmanuel Macron avait consacré une grande partie de son programme au développement et le renouvellement de l'Union Européenne à travers la coopération Franco-Allemand. Il consacre ainsi son premier voyage officiel en Allemagne, tout comme ses prédécesseurs.

En effet Nicolas Sarkozy en 2007, François Hollande en 2012, le jour même de leurs investitures respectives, se rendent à Berlin pour une visite officielle à la chancellerie Angela Merkel. C'est une tradition qui se met en place. La première sortie officielle d'un président français hors de son territoire est à destination de Berlin. Au-delà des appartenances politiques des uns et des autres, la nécessité d'agir et de faire avancer les dossiers communs l'emporte sur toute autre considération¹³⁵.

¹³⁴ Philippe Gustin, « Les relations franco-allemandes sous le quinquennat de François Hollande. Un bilan affligeant », *Ma tribune* du 16.01.17 URL : <http://philippegustin.eu/2017/01/16/relations-franco-allemandes-quinquennat-de-francois-hollande-bilan-affligeant/> (Consulté le 22 mai 2017)

¹³⁵ Collection « Pour mémoire », Op.cit. URL : <https://www.reseau-canope.fr/cndpfileadmin/pour-memoire/le-50e-anniversaire-du-traite-de-l-elysee-et-les-relations-franco-allemandes/les-autres-couples-franco-allemands/nicolas-sarkozy-angela-merkel-francois-hollande-angela-merkel-2007-2012/> consulté le 22/05/2017 à 16H04

Figure n°2 : Schéma de fonctionnement des institutions franco-allemandes



Source : collection « Pour mémoire »

Le schéma nous montre le fonctionnement des institutions Franco-Allemande. Ces dernières sont en perpétuelle changement depuis la ratification du traité de l'Elysée. Ces changements sont une preuve de l'originalité du couple Franco-Allemand¹³⁶.

¹³⁶ Collection « Pour mémoire », URL : <https://www.reseau-canope.fr/cndpfileadmin/pour-memoire/le-50e-anniversaire-du-traite-de-lelysee-et-les-relations-franco-allemandes/une-amitie-par-le-haut-et-par-le-bas/les-institutions-franco-allemandes-et-les-realizations/> consulté le 22/05/2017 à 23h36

3.2) l'Avenir de l'Union Européenne à travers les relations Franco-Allemand

Si le tandem franco-allemand demeure la force motrice de l'Union européenne, même à 28 – les crises de la zone euro l'ont amplement montré –, l'Europe est en même temps la raison d'être, pour ne pas dire « la force motrice », du partenariat Paris-Berlin. Mais en même temps, la construction européenne divise les Français, de même que, à un degré moindre toutefois, les Allemands¹³⁷. Le processus de la construction européenne est volontiers comparé à la marche d'un train. Mais cette métaphore dissimule un problème. Il doit être clair pour chacun que la situation dans laquelle se trouve l'Europe depuis quelques mois ne peut plus durer. Le projet européen, amorcé dans les années 1950, est arrivé à un stade critique¹³⁸.

L'Union européenne et les relations franco-allemandes sont liées à travers des liens très forts, son objectif actuel est de surmonter la crise et de garder l'unité de la zone euro, ces deux pays pèsent si lourd au sein de l'Euro groupe que sans eux l'ensemble des mécanismes de sauvetage ne pourrait fonctionner¹³⁹. Cette coopération vise aussi à œuvrer au dépassement des conflits, et de renforcer globalement sa capacité d'action. L'euro-scepticisme bat son plein, notamment à travers l'éventuelle sortie de la Grande Bretagne de l'Union européenne et le risque d'une sortie de la Grèce de la zone euro. Les citoyens européens n'ont plus le sentiment d'appartenance à cette Europe dès 2005 avec l'échec du traité constitutionnel européen et qui se traduit aujourd'hui par une montée considérable des parties nationalistes. L'Allemagne et la France, en leur qualité de grandes puissances économiques, de membres fondateurs et d'acteurs de premier plan de l'intégration européenne, sont aujourd'hui plus que jamais appelées à prendre ensemble leurs responsabilités¹⁴⁰.

¹³⁷ Stark Hans, « Introduction. Images et réalités : retour sur une relation franco-allemande contrastée », *Allemagne d'aujourd'hui*, 2015/4 (N° 214), p. 65-74. URL : <http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-allemande-d-aujourd-hui-2015-4-page-65.htm> (Consulté le 23 mai 2017)

¹³⁸ Münkler, Herfried. « La relation franco-allemande et le futur de l'Europe », *Le Débat*, vol. 187, no. 5, 2015, pp. 65-73.

¹³⁹ Cromme, Op.cit., p. 32.

¹⁴⁰ Groupe de réflexion franco-allemand, *La France, l'Allemagne et l'Union européenne à la croisée des chemins*, p.01

Les relations franco-allemandes sont caractérisées par une densité d'échanges et par un réseau institutionnel de coopération gouvernementale qui est unique au monde. Cette coopération est sous-tendue par une norme de consultation et de recherche du consensus sur les questions internationales importantes, surtout dans le domaine de la politique européenne¹⁴¹.

Carte n°5 : La relation Franco-Allemande en chiffres



Source : Eurostat

Cette carte nous montre la grande importance des relations franco-Allemande. Les deux pays représentent 30% de la population européenne et enregistre des taux très élevés d'échanges dans les différents secteurs de l'économie à la culture et l'enseignement, ces échanges œuvrent pour un

¹⁴¹ Schild, Joachim. « Les relations franco-allemandes dans une Europe élargie : la fin d'une époque ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 48, no. 4, 2002, pp. 31-42.

dynamisme européens facteur d'intégration et de développement de la construction européenne.

3.2.1) perspectives d'avenir de la coopération Franco-Allemande

Le 22 janvier 1963, le général de Gaulle et le chancelier fédéral Konrad Adenauer signaient le traité de coopération et d'amitié entre la France et l'Allemagne. Le « Traité de l'Elysée » a scellé la naissance d'un partenariat unique au monde qui est aujourd'hui encore le socle de la construction européenne. Deux exemples seulement : A Reims où il célébrait avec la Chancelière Angela Merkel les cinquante ans de la visite de Konrad Adenauer en France, François Hollande déclarait : « Notre amitié inspire l'Europe ». Le prix Nobel de la Paix était remis aux représentants de l'Union européenne en présence de Merkel et de François Hollande. L'amitié franco-allemande léguée par de Gaulle et Adenauer a toujours été mentionnée comme le point de départ de la réconciliation européenne. Ce Prix Nobel rappelle aussi les enjeux de cette amitié, et notamment l'horizon européen présent dès l'origine dans la démarche de de Gaulle et Adenauer. Car les évolutions du monde globalisé et le contexte de crise actuel rendent nécessaire un nouvel élan qui ne peut venir que du couple franco-allemand, masse critique démographique et économique de l'Union mais aussi moteur de l'intégration politique. Aujourd'hui encore, le projet franco-allemand initié par de Gaulle et Adenauer est un projet d'avenir¹⁴².

Ce projet de coopération pour la construction et la paix en Europe est un projet basé sur plusieurs niveaux. L'espace franco-allemand est d'abord un espace civique, entre les deux pays chaque jours les échanges entre citoyens français et Allemands vivifient cette relation. Le Nombre important d'associations Franco-Allemande permet un échange direct entre citoyens. Le nombre important des Instituts français et Allemands qui existent montre la volonté des deux gouvernements a intensifié cette relation chaque jour. Cette implication des collectivités locales est cruciale dans un Etat fédéral comme l'Allemagne.¹⁴³

A partir de 2015, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) lance une nouvelle initiative en créant « Union France-Deutschland ». Cette initiative a pour but de favoriser la rencontre et les échanges entre jeunes décideurs des deux pays à fort potentiel de leadership, cadres dirigeants issus de la fonction

¹⁴² Maurice Gourdault-Montagne, *PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE*, Analyse paru dans le N°172 -Printemps 2013

¹⁴³ Gourdault-Montagne, Op.cit.

publique, de l'entreprise, de l'université et de la recherche, de la culture, des médias et du secteur associatif de la jeunesse¹⁴⁴.

On remarque ici que les facteurs culturels et sociaux sont mis en valeur, et sont encouragés par les deux gouvernements, vu leur importance dans la construction d'un futur solide. Dans le cas de deux pays voisins comme la France et l'Allemagne, les deux peuples partagent forcément une culture commune, si cette dernière est bien exploitée à travers un programme stratégique d'échanges et un milieu associatif riche et actif, cela ne peut être que bénéfique pour la coopération politique, l'entente sociale pousse les politiques à travailler étroitement et développer leur coopération. Cette coopération qui va s'élargir vers les autres pays créant ainsi un espace de paix stable et solide.

L'espace franco-allemand est aussi un espace économique et social : les synergies font de la France et de l'Allemagne le moteur qui peut seul sortir l'Europe de la crise économique et financière où elle se trouve. La France et l'Allemagne sont chacune le premier partenaire commercial de l'autre depuis un demi-siècle¹⁴⁵.

Les économies française et allemande sont extrêmement imbriquées et complémentaires. 2816 entreprises françaises sont implantées en Allemagne, emploient 352.000 personnes et génèrent, selon l'INSEE, un chiffre d'affaires de 137 Mds€. En sens inverse, 3200 entreprises allemandes sont implantées en France, emploient 310 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 141 Mds€¹⁴⁶.

Cette complémentarité économique devient alors un modèle et un moteur pour les autres pays du continent dans le futur, toujours dans un esprit de diversité et de rassemblement sur le projet européen, seul la coopération économique des deux pays peut faire sortir l'Union Européenne de sa crise économique c'est pour cela qu'avec le nouveau président français Emmanuel Macron et la chancelière Allemande Merkel, le projet économique et financier occupe la tête de leur prochain programme politique.

Avec la sortie possible de La Grande Bretagne, l'Allemagne et la France ont fait émerger plusieurs propositions et initiatives, portées par les ministres des

¹⁴⁴ Office Allemand d'échanges universitaires, *Défis d'avenir (économique, social) – Allemagne, France, Europe à l'horizon 2020 ou comment sortir des crises ?* [En ligne] URL : http://paris.daad.de/defis_davenir_economique_social_allemaagne_france_europe_a_l.html (Consulté le 23 mai 2017)

¹⁴⁵ Gourdault-Montagne, Op.cit.

¹⁴⁶ Voir URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemaagne/la-france-et-l-allemaagne/>

affaires étrangères, de l'intérieur, de la défense et des transports, afin de donner une nouvelle impulsion à l'Europe¹⁴⁷.

3.2.2) L'Union Européenne en quête du future

L'Europe est un continent en perpétuel mouvement, un continent où des guerres peuvent éclater rapidement, où l'économie d'un pays peut se trouver en bas de l'échelle en un temps record. Et c'est pour cette raison que les dirigeants européens ont toujours adopté une vision stratégique du Futur de leur continent. Cette vision vers le futur est une nécessité surtout depuis quelques années, les premières années du 21^{ème} siècle ont connus plusieurs évènements qui ont bouleversés la scène internationale à l'image des attentats du 11 septembre, de l'intervention militaire américaine en Irak et en Afghanistan ou encore la crise économiques qui avait frappé plusieurs pays européens.

La convention sur l'avenir de l'Europe en 2001 avait créé plusieurs groupes de réflexion, officiels ou informels, pour réfléchir à l'avenir ou au futur de l'Europe. En 2004, à la demande du président de la Commission européenne, Romano Prodi, une table ronde intitulée « Un projet durable pour l'Europe de demain », présidée par Dominique Strauss-Kahn, s'était réunie à plusieurs reprises avant de remettre un rapport en avril 2004 (*Construire l'Europe politique. 50 propositions pour l'Europe de demain*)¹⁴⁸.

Dès le début des années 2000 et avec les évènements de ces années, la priorité de l'Union était de développer des stratégies qui permettent de prévenir des prochaines crises ou guerre dans le monde mais aussi pour établir un plan de construction européenne pour le futur.

Le 16 septembre 2016, les chefs d'État ou de gouvernement de vingt-sept pays de l'Union européenne (sans le Royaume-Uni), ainsi que les présidents du Conseil européen et de la Commission européenne, se retrouvent à Bratislava (Slovaquie) pour une réunion informelle censée prolonger les réflexions autour du futur de l'Union initiées après le référendum britannique du 23 juin¹⁴⁹.

¹⁴⁷ La France et l'Allemagne au service de l'Europe, URL : <http://www.france-allemande.fr/La-France-et-l-Allemagne-au,1283.html> consulté le 23/05/2017 à 13H29

¹⁴⁸ [Robert Chaouad](#), « L'Union européenne en quête de futur », *Institut de Relations Internationales et Stratégiques*, publié le 16 septembre 2016.

¹⁴⁹ Chaouad, Op.cit.

On voit ici que les dirigeants européens ont développé une forme de diplomatie préventive, qui leur permet d'être prêt au moment venu et de gérer les situations de crise en leur faveur ou du moins minimiser les dégâts. La stratégie futuriste est la base, mais on trouve aussi une fluidité de réaction face aux problèmes.

Depuis le début de sa campagne et jusqu'à son élection le 7 mai 2017, Emmanuel Macron a appelé l'Union européenne à regagner en crédibilité auprès des Européens, pour cela « l'Europe doit être plus protectrice », comme le rappelle sans cesse le nouveau président français, afin de réconcilier les citoyens avec la mondialisation¹⁵⁰.

Alors que les projets de défense ont constamment divisé les membres de la Communauté économique européenne (CEE) puis de l'UE par le passé, aujourd'hui, sécurité et défenses sont une priorité. Ainsi, des initiatives pourraient voir le jour dans le futur. La sécurité et la défense, constituent un nouveau moteur de la construction européenne, et un nouveau moteur de l'intégration¹⁵¹.

Les nombreux problèmes dont souffre l'Union européenne actuellement à l'égard de la crise migratoire et de la menace terroriste pousse les pays membre à chercher des solutions à ce problème en essayant de renforcer la sécurité et mettre en avant une coopération de défense commune entre les pays de l'Union.

Une autre vision pour le futur qui se démarque celle de l'union politique, cette union longtemps visé et voulu, par les pères fondateurs de la construction européenne reste depuis toujours un but à réaliser.

Le but de cette évolution sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne, c'est l'union politique. La notion fondamentale de la démocratie dans les deux pays les conduit à défendre ensemble une approche démocratique de l'Union européenne. L'enjeu de ce rapprochement est de s'affirmer dans le monde en respectant les principes de cette union. Et cette affirmation viendra avec l'implication en matière de sécurité internationale. « Nous devons donc construire une véritable politique commune de sécurité et de défense, qui va de pair avec l'intégration économique, sociale et politique croissante de l'Union »¹⁵².

¹⁵⁰ [Daniel Desesquelle, CARREFOUR DE L'EUROPE](#), *Les nouveaux défis de l'Europe*, Rfi,

Diffusion : dimanche 21 mai 2017

¹⁵¹ Chaouad, Op.cit.

¹⁵² Gourdault-Montagne, Op.cit.

Sur le plan économique la stratégie Europe 2020 adoptée en Juin 2010 se fixe pour objectif de renforcer la compétitive de l'union dans les dix ans à venir, en approfondissant la coordination des politiques économiques des états membres¹⁵³.

La réactivation de la stratégie du marché unique et aussi pertinente dans le plan : son renforcement améliorerait la performance économique globale de l'Europe¹⁵⁴.

¹⁵³ Daniela Schwarzer, économie : gérer les conséquences politiques de la crise, In *Europe et le monde en 2020*, p.192

¹⁵⁴ Ibid, p.193

Conclusion :

La réconciliation du couple Franco-Allemand après la seconde guerre mondiale à été un grand évènement et une opportunité pour le continent européen de se développer, car dès le début de cette coopération, le projet d'une construction européenne avait commencé à se mettre en marche. Cette relation connaît des hauts et des bas et la France était politiquement et militairement dominante. Le couple Franco-Allemand Affirme sa position de moteur de la construction européenne, la chute du mur de Berlin avait un impact très fort sur la relation ainsi un rééquilibrage entre les deux pays voit le jour. Le futur de la construction européenne est donc lié à celui des relations franco-allemandes c'est pour cette raison que l'Union Européenne porte une vision préventive et stratégique pour un futur de paix et de renforcement dans le continent Européen.

CONCLUSION

Conclusion

La diplomatie joue un rôle important dans les relations internationales. À travers les années, l'appareil diplomatique a su apporter un renouveau au règlement des conflits internationaux, par ses méthodes diplomatiques : la négociation, la réconciliation et la médiation ; et malgré le fait que les conflits s'enchaînent, de nos jours ont réussi quand même à éviter les grandes guerres mondiales comme ce fut le cas dans le passé. Les pays s'engagent moralement à respecter les méthodes diplomatiques, étant donné que ces méthodes profitent à tous. Le but de la diplomatie à toujours était celui d'éviter la guerre, mais malgré ça l'appareil diplomatique se trouve parfois l'élément déclencheur de la guerre, les incidents diplomatiques sont connus pour être de « l'huile sur le feu » et sont souvent un début des guerres les plus sanglantes comme on a déjà vue à travers l'histoire. C'est pour cela que les nouvelles formes de la diplomatie moderne tel la diplomatie préventive sont là pour éviter que ces différends ne se transforment en conflits.

C'est pour ces raisons qu'en Europe ces nouvelles tendances diplomatiques ont contribué à une prise de conscience sur la réalité économique et sociale et les méfaits des guerres sur le développement des pays et du continent de façon général. Les conflits en Europe sont nés souvent de problèmes sociaux et économiques, ses problèmes ont rendu le continent européens invivable au regard de ceux qui ont été la cause, et c'est dans ces moment-là que la nécessité d'une solution de paix était primordial pour les dirigeants européens. Or le projet qui convenait à tout le monde était celui de ce regrouper dans une approche unioniste, à partir de là l'Europe connaîtra la naissance de plusieurs projets communautaires sur un fond économique, ces projets ont contribué à booster les relations diplomatiques des pays européens, la diplomatie a donc jouer son rôle et a parvenu à mettre les pays européens sur le chemin d'un projet de construction européenne regroupant les domaines économique, politique et social.

Ce projet européen a pu joindre deux des plus grands ennemis de l'époque en Europe, deux pays voisin, nés d'un seul royaume et qui ont toujours partagé des relations de rivalité sur tous les plans, qui sont la France et l'Allemagne. L'appareil diplomatique à travers les ministres des affaires étrangères des deux pays puis des présidents français et chanceliers Allemands a pu promouvoir une coopération entre les deux pays sur des projets économiques renforcés par des projets sociaux, cette coopération a pu, à long terme, faire marcher l'économie de tout un continent. Par leur échanges, ces deux grandes puissances européennes ont su construire une coopération sans égal et ce par la

consolidation des relations entre les deux peuples, ces échanges humains et sociaux entre les deux pays ont fait avancer le projet, malgré quelques difficultés, des visions pas souvent les mêmes que celles des dirigeants des deux pays étaient souvent issus de courants et de familles politiques différents, mais le bon sens et l'intérêt des deux pays l'emportaient toujours. Les hauts et les bas de cette coopération constituent le joyau de la relation Franco-Allemande, de par leurs différences et leur rivalité historique, les deux pays ont su emmener l'Europe avec eux vers un développement économique et sécuritaire qui est à la base de la réussite de l'Union Européenne. Cependant les différences politiques existantes entre les pays membres de cette union engendrent beaucoup de problèmes, entre la Grande Bretagne qui défend les intérêts des Etats-Unis et les politiques différentes des gouvernements parfois socialistes et parfois libéraux, en plus du contraste économique entre les pays membres, rendent le projet de construction européenne bloqué et même menacé, et donc le vrai problème de l'Union Européenne aujourd'hui est une crise de coopération politique.

Pour sortir de cette crise, l'Union Européenne doit compter sur son moteur de construction et son lièvre de course qu'est le couple Franco-Allemand. Car la solution la plus envisageable et celle d'un travail de fond de la diplomatie pour le rapprochement des visions des pays membres et ce à travers le couple franco-Allemand qui par sa coopération politique dans l'avenir, notamment par l'arrivée du président Emmanuel Macron et la chancelière Allemande Angela Merkel qui va briguer un 4^{ème} mandat à la tête de la chancellerie allemande semble très bien démarrer. Et donc on peut clairement dire que l'Avenir de l'union politique européenne repose sur cette relation inédite et fructueuse qui a toujours su dépasser les différends pour les transformer en une coopération solide. Cette relation si particulière entre deux ennemis historiques qui a permis à elle seule le développement de tout un continent et qui a pu faire bouger les autres acteurs politiques en Europe, peut-elle un jour influencer les régions voisines ? Notamment la région du Maghreb et le projet de l'Union Maghrébine qui connaît un arrêt complet depuis plusieurs années maintenant et qui a, selon nous, les mêmes problèmes qu'avait le processus de construction européenne à ses débuts. La relation entre la France et l'Allemagne que tout sépare mais que l'intérêt de l'union rassemble d'une manière forte peut-elle servir de modèle à un couple Algéro-Marocain qui partage plusieurs tensions mais qui peut être lui aussi l'élément déclencheur d'une Union solide et d'un projet de construction prometteur dans la région ? Sachant qu'à la différence des populations européennes, les peuples du Maghreb partagent déjà une histoire commune, une culture ancestrale, une langue et une religion.

ANNEXE

Annexe 1 :

Chronologie de la construction européenne

19 septembre 1946 – À Zurich, Winston Churchill se prononce pour la création des États-Unis d'Europe.

16 avril 1948 – À Paris, signature du traité créant l'Organisation européenne de coopération économique (OECE).

4 avril 1949 – À Washington, signature du traité de l'Atlantique nord (Otan).

5 mai 1949 – À Strasbourg, signature du traité créant le Conseil de l'Europe.

9 mai 1950 – Robert Schuman propose la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

18 avril 1951 – À Paris, signature du traité CECA.

25 mars 1957 – À Rome, signature du traité CEE et du traité Euratom (Europe des Six).

1^{er} janvier 1958 – Entrée en vigueur des traités de Rome.

14 janvier 1962 – Premiers règlements instituant la PAC.

8 avril 1965 – Signature du traité de fusion des exécutifs (CEE, CECA, Euratom).

1^{er} juillet 1968 – Achèvement de l'union douanière.

1^{er} janvier 1973 – Le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark rejoignent la CEE (Europe des Neuf).

13 mars 1979 – Le SME prend effet rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 1979.

7-10 juin 1979 – Première élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

1^{er} janvier 1981 – La Grèce rejoint la CEE (Europe des Dix).

1^{er} janvier 1986 – L'Espagne et le Portugal rejoignent la CEE (Europe des Douze).

28 février 1986 – À La Haye, signature de l'Acte unique européen.

19 juin 1990 – Signature de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985.

1^{er} juillet 1990 – Début de la première phase de l'UEM.

3 octobre 1990 – Réunification de l'Allemagne.

7 février 1992 – À Maastricht, signature du traité sur l'Union européenne (UE).

2 mai 1992 – À Porto, signature de l'accord EEE.

1^{er} janvier 1993 – Le marché intérieur entre en application.

1^{er} novembre 1993 – Entrée en vigueur du traité sur l'UE.

1^{er} janvier 1995 – L'Autriche, la Finlande, la Suède rejoignent l'UE (Europe des Quinze).

15-16 décembre. 1995 – Le Conseil européen de Madrid adopte le nom de la future monnaie : l'euro.

2 octobre 1997 – Signature du traité d'Amsterdam.

12-13 décembre 1997 – Le Conseil européen de Luxembourg lance le processus d'élargissement.

1^{er} janvier 1999 – Naissance de l'euro.

1^{er} mai 1999 – Entrée en vigueur du traité d'Amsterdam.

26 février 2001 – Signature du traité de Nice.

23 juillet 2002 – La CECA est dissoute.

1^{er} février 2003 – Entrée en vigueur du traité de Nice.

1^{er} mai 2004 – 10 États rejoignent l'UE (Europe des Vingt-Cinq).

29 octobre 2004 – À Rome, signature du traité établissant une Constitution pour l'Europe.

29 mai 2005 – Par référendum, la France refuse la ratification de cette Constitution.

1^{er} janvier 2007 – La Roumanie et la Bulgarie rejoignent l'UE (Europe des Vingt-Sept).

13 décembre 2007 – Signature du traité de Lisbonne.

1^{er} décembre 2009 – Entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

1^{er} juillet 2013 – La Croatie rejoint l'UE (Europe des Vingt-Huit).

22-25 mai 2014 – Huitième élection du Parlement européen.

23 juin 2016 – « Brexit ».

Source : « Quelques dates clés. de la construction européenne », *La construction de l'Europe. Culture, Espace, Puissance*. Presses Universitaires de France, 2016, pp. 124-125.

BIBLIOGRAPHIE

Liste Bibliographique :

1. Documents Officiels :

Article premier, INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL, Session de Salzbourg, 1961, p.2

Boutros BOUTROS-GHALI : *Agenda pour la paix*, 17 juin 1992, UN DOCUMENTS A/47277-S/24111.

Convention de la Haye : *Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux*, 1907, Titre III, Art. 9, p.4

La Charte des Nations Unies'

URL : <http://www.un.org/fr/sections/un-charter/preamble/index.html>

L'Acte unique européen (1986), 28 septembre 2008, [En Ligne]
<http://www.touteleurope.eu/l-union-europeenne/les-traites/synthese/l-acte-unique-europeen-1986.html>

2. Dictionnaires et Ouvrages :

Le Petit Larousse illustré 2016, Paris, Larousse, 2015, p.327

Dictionnaire Le Petit Robert, Paris, Le Robert, 2011, p.744

In oxforddictionaries.com

URL : <https://en.oxforddictionaries.com/definition/diplomacy>

3. Livres :

Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe : Naissance de la diplomatie moderne XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 2007, p.328.

Shricke Christian, *Annuaire français de droit international*, Année 1992, Volume 38 Numéro 1, p. 13

M.Cahill KEVIN, *La Diplomatie Préventive*, traduction : Anatole Muchnik, Gainar France, Nil édition, 2005, p.56

Maria, Aux origines de la diplomatie européenne, Bruxelles, P.I.E PETER LANG S.A, 2012, p.41.

4. Revues scientifiques :

Shricke Christian, Annuaire français de droit international, Année 1992, Volume 38 Numéro 1, p. 13

L, Yves Fortier, La diplomatie et l'arbitrage, In Revues Québécoise du droit international, 1998.

Cromme Gerhard « La France, l'Allemagne et l'Europe. Considérations d'un Allemand francophile », Commentaire 2013/1 (Numéro 141), p. 25. DOI 10.3917/comm.141.0025

Grosser Alfred, « L'amitié franco-allemande », L'Europe en Formation 2012/4 (n° 366), p. 14

Delori Mathias, « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960. L'apport de l'analyse des politiques publiques », Revue française de science politique 2006/3 (Vol. 56), p. 413.

Gaillard Marion « François Mitterrand et l'Allemagne, 1981-1995 », Histoire@Politique, N04, Janvier-Avril 2008.

Daniel COLARD, Le Partenariat franco-allemand dans l'après-guerre froide, p.382[Enligne]<http://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2006/03/colard2002.pdf>

Schild Joachim, « 20 ans après : la France et l'Allemagne dans la nouvelle Europe », Regards sur l'économie allemande [En ligne], 100 | mars 2011, mis en ligne le 01 mars 2012, URL : <http://rea.revues.org/4219> ; DOI : 10.4000/rea.4219

Gustin Philippe, « Les relations franco-allemandes sous le quinquennat de François Hollande. Un bilan affligeant », Ma tribune du 16.01.17 URL : <http://philippegustin.eu/2017/01/16/relations-franco-allemandes-quinquennat-de-francois-hollande-bilan-affligeant/>

Stark Hans, « Introduction. Images et réalités : retour sur une relation franco-allemande contrastée », Allemagne d'aujourd'hui, 2015/4 (N° 214), p. 65-74.

URL : <http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-allemande-d-aujourd-hui-2015-4-page-65.htm>

Herfried Münkler. « La relation franco-allemande et le futur de l'Europe », *Le Débat*, vol. 187, no. 5, 2015, pp. 65-73.

Groupe de réflexion franco-allemand, *La France, l'Allemagne et l'Union européenne à la croisée des chemins*, p.01

Schild Joachim. « Les relations franco-allemandes dans une Europe élargie : la fin d'une époque ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 48, no. 4, 2002, pp. 31-42.

Gourdault-Montagne Maurice PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE, Analyse paru dans le N°172 - Printemps 2013

Office Allemand d'échanges universitaires, *Défis d'avenir (économique, social) – Allemagne, France, Europe à l'horizon 2020 ou comment sortir des crises ?* [En ligne]URL :http://paris.daad.de/defis_davenir_economique_social__allemagne_france_europe_a_l.html

Robert, « L'Union européenne en quête de futur », *Institut de Relations Internationales et Stratégiques*, publié le 16 septembre 2016.

Schwarzer Daniela, *économie : gérer les conséquences politiques de la crise, In Europe et le monde en 2020*, p.192

Bitsch Marie-Thérèse, Bussière Éric (D), « Chapitre 26. Coopération et intégration dans le processus de la construction européenne », in Robert Frank, *Pour l'histoire des relations*

Internationales, Presses Universitaires de France « Le Nœud Gordien », 2012, p. 579. DOI 10.3917/puf.frank.2012.01.0579

Lequesne Christian, « Chapitre 4. Comment penser l'Union européenne ? », In Marie-Claude Smouts, *Les nouvelles relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 1998, p. 103-134.

Quelles sont les étapes de la construction de l'Union européenne ?, 23 mars 2017, [En ligne] <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union->

europeenne/uecitoyennete/construction-europeenne/quelles-sont-grandes-dates-construction-union-europeenne.html

Domistici-Met Marie Josée, « L'Acte Unique Européen », In revue Québécoise de Droit International, Numéro 4, 1987, [En ligne] https://www.sqdi.org/wp-content/uploads/04_-_marie_josee_domistici-met.pdf

Novak Petr, Les traités de Maastricht et d'Amsterdam, Avril 2017, [En ligne] http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuId=FTU_1.1.3.html

Lépine Frédéric « L'Union européenne dans la crise financière : À la recherche d'une gouvernance économique », In L'Europe en Formation 2010/4 (n° 358), p. 174. DOI 10.3917/eufor.358.0173

Gueldry Michel, « La Grande-Bretagne et l'Europe : du pragmatisme insulaire au partenariat sceptique », In L'Europe en Formation 2009/3 (n° 353 - 354), p. 94. DOI 10.3917/eufor.353.0093

Moulier Boutang Yann, « Brexit : une sortie qui vient de loin », In Multitudes 2016/3 (n° 64), p. 10. DOI 10.3917/mult.064.0009

Delaurens Diane, « Le Brexit entre conflit et neutralité », In Esprit 2017/5 (Mai), p. 14. DOI 10.3917/espri.1705.0012

5. Thèses et mémoires :

NGALULA TSHIBAMBA Diane, Importance des relations diplomatiques et consulaires dans le renforcement des relations internationales, Mémoire de master, Relations internationales, Université de Kinshasa, 2007 URL : http://www.memoireonline.com/03/13/7080/m_Importance-des-relations-diplomatiques-et-consulaires-dans-le-renforcement-des-relations-internation16.html#toc50 consulté le 02/02/2017

COLY Assane, La diplomatie parlementaire, Mémoire de master, Relations internationales, Maroc, Université de Rabat : ENA, 2006

URL:<http://www.memoireonline.com/03/07/389/la-diplomatie-parlementaire.html>

KALONZO KALUBI Éric, La diplomatie congolaise comme instrument du développement socio-économique, Mémoire de master, Relations internationales, R.D.C, Université de Kinshasa, 2007

URL:http://www.memoireonline.com/01/13/6657/m_La-diplomatie-congolaise-come-instrument-du-developpement-socio-economique-de-la-RDC0.html

BALINGENE KAHOMBO, Le règlement pacifique du conflit en RDC : étude juridique pour une paix durable, Université de GOMA (RDC) - Licence en Droit public 2005

URL : <http://www.memoireonline.com/07/08/1202/reglement-pacifique-conflit-rdc-etude-juridique-paix-durable-region-grands-lacs.html>

Mendy Ninacor Abraham, Maintien de la paix et de la sécurité internationale, Mémoire de Master, Université de Bamako.2011 URL : http://www.memoireonline.com/02/12/5235/m_Maintien-de-la-paix-et-de-la-securite-internationales0.html consulté le 17/03/2017 à 9h06

BOUNDA Sosthène THÈSE DE DOCTORAT EN « HISTOIRE CONTEMPORAINE»URL:<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/18990009/197906010000/0.515.111.pdf>

BENABDALLAH Jaouad, Règlement pacifique des différends internationaux, Université Mohamed 1er Oujda, 2007.

6. Conférences :

AGUEZNAY Chafik, Cours : Pratique Diplomatique, 2012, p.2

7. Articles de presses :

Desesquelle Daniel, CARREFOUR DE L'EUROPE, Les nouveaux défis de l'Europe, Rfi, Diffusion : dimanche 21 mai 2017

« Sarkozy et Merkel : une même vision de l'Europe », dans L'EXPRESS.fr, publié le 11 mai 2009 URL : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/sarkozy-et-merkel-une-meme-vision-de-l-europe_759564.html

Déclaration commune franco-allemande à l'occasion du 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée (Paris, 22 janvier 2003) URL : <http://www.france-allemande.fr/Declaration-commune-franco,1128.html> (Consulté le 19 mai 2017)

8. Sites internet :

Les relations franco-allemandes (1963-2003), [En ligne]
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000121-les-relations-franco-allemandes-1963-2003/introduction>

Relations franco-allemandes

URL : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/relations-franco-allemandes>

Chronologie des relations franco-allemandes depuis 1948 [En ligne]
<https://de.ambafrance.org/Chronologie-des-relations-franco>

La France et l'Allemagne, France Diplomatie, [En ligne]
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/Allemagne/la-france-et-l-Allemagne/>

المراجع باللغة العربية

د. اخميس حنان ، تاريخ الدبلوماسية،

URL: <http://www.creativity.ps/library/data/095651634753172.pdf>

د. الشامي علي حسين ، الدبلوماسية، عمان، دار الثقافة، الطبعة الأولى، 2010، ص 30.

Bibliography in English:

M. Codevilla Angelo, *Tools of Statecraft: Diplomacy and War*, foreign policy research institute, January 15, 2008.
URL: <http://www.fpri.org/article/2008/01/tools-of-statecraft-diplomacy-and-war/>

¹ Weiner Robert and Sharp Paul, *Diplomacy and War*,
URL: http://www.blackwellreference.com/public/tocnode?id=g9781444336597_yr2011_chunk_g97814443365976_ss1-22

TABLES DES MATIERES

Remerciement	1
Dédicace	2
Résumé	3
الملخص.....	4
Plan de mémoire	5
Introduction	7
Importance du sujet.....	7
Problématique.....	7
Idées directrice.....	8
Hypothèses de travail.....	8
Les champs d'études	8
Intérêt de l'étude.....	9
Cadre méthodologique de l'étude.....	9
Difficultés rencontrées.....	10
Plan de l'étude.....	10
L'importance de la diplomatie dans les relations internationales	12
La notion de la diplomatie.....	13
L'origine du mot et l'évolution du concept	13
La diplomatie dans la culture européenne	18
Le rôle de la diplomatie sur la scène internationale	20
La diplomatie en temps de paix.....	20

La diplomatie en temps de guerre.....	25
La construction européenne : une volonté de paix en Europe	35
les étapes de la construction européenne	35
De l'économie à la diplomatie dans la construction européenne...	36
L'Union Européenne, le fruit d'une évolution.....	41
La construction européenne un processus toujours en cours.....	46
Les problèmes de l'union européenne	50
Le British exit, une menace pour l'avenir de l'Union Européenne...	55
Le couple Franco-Allemand un moteur de la construction européenne	56
L'impact de la réconciliation Franco-allemande sur l'Europe	58
Le renforcement de la relation de 1962 à 1989.....	65
Le rééquilibrage du couple Franco-Allemand après 1990	67
L'Avenir de l'Union Européenne à travers le couple Franco-Allemand	67
Perspectives d'avenir de la coopération Franco-Allemande	69
L'Union Européenne en quête du futur.....	70
Annexe 1	78
Liste bibliographique.....	82

Tables des matières (figures et cartes)

Carte :

Carte n°1 : 1986, Adhésions et Acte unique	41
Carte n°2 : L'Union Européenne en 2013	45
Carte n°3 : Nombre de réfugiés et de migrants traversant la mer entre le Turquie et la Grèce.	48
Carte n°4 : Demandes d'asile dans l'UE en 2015.....	49
Carte n°5 : La relation Franco-Allemande en chiffres	66

Figure :

Figure N°1 : L'UE par les traités.....	44
Figure n°2 : Schéma de fonctionnement des institutions franco- allemandes.....	64